



SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Réseau des bibliothèques
du Salagou Cœur d'Hérault
2024-2030



Le schéma de développement de la Lecture Publique a pour objectif de répondre aux besoins de l'ensemble de la population du territoire, en renforçant l'offre existante.

En adoptant ce document qui s'inscrit dans le cadre de son projet de territoire 2020-2026, la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault affirme sa volonté de poursuivre et d'amplifier le déploiement de son Réseau de Lecture Publique.

« TOUTE VIE N'EST QU'UN POÈME, UN MOUVEMENT ».

Blaise Cendrars

Le pôle culture de la Communauté de communes se décline en 3 actes qui cohabitent en grande harmonie : le spectacle vivant du Sillon, le service patrimoine et le Réseau de lecture publique. Ce dernier est l'une des armes indiscutables du projet de territoire pensé dans le cadre de l'opération « Paratge », lors du mandat précédent, et réactualisé dans la continuité sous le mandat actuel.

À la demande de la DRAC, nous élaborons un Schéma de développement de la lecture publique, afin de faire le point sur l'évolution de ce service. Commande qui arrive à point nommé car depuis sa création s'appuyant sur les premières initiatives, le Réseau a connu une évolution fulgurante. Il est incontestable que les objectifs fixés ont été réalisés : 12 bibliothèques/médiathèques rayonnent sur nos communes avec leur adhésion au dispositif. 90 000 documents, 300 jeux, 8 000 films en ligne, des rencontres d'auteurs, des spectacles, des animations, des formations... Il convient d'ajouter l'innovation de la navette, l'arrivée des ludothèques, les espaces jeux de société, et le renfort du dispositif avec la création d'un second poste.

Je ne vais pas m'étendre sur les données chiffrées, elles sont contenues dans le document, mais pointer l'importance de l'existence de ces équipements qui sont un écrin pour les mots, les livres dans leur diversité : romans, poésies, mangas, bandes dessinées, documentaires, revues, qui permettent de favoriser l'inclusion de tous les publics. Une bibliothèque est le temple du livre, mais elle est aussi un espace d'échange, de rencontre, un espace sociétal. Le livre n'est pas seulement un élément de distraction et de loisir. La littérature et la langue sont un foyer de résistance, une voie d'émancipation. Le livre ne s'adresse pas qu'à la vue, il s'adresse à tous les sens. J'aime à jouer avec la formule « l'essence des livres » qui si on la bouscule devient « l'ivresse des sens ». La littérature c'est tout ce qui nous dilate, nous inonde. Sans les mots, les phrases, il n'y aurait pas de livres. Les mots qui vont à la rencontre du lecteur sont une part invisible, ils sont un voile qui recouvre les choses, une abstraction, un jeu d'étincelles. Ils sont une manière d'imprimer la lumière. Lumière qui sera différente pour chaque lecteur. Le livre est une rencontre entre deux imaginaires, celui de l'auteur et celui du lecteur.

Jacques Salomé disait « les mots du silence ne sont pas fait pour être entendus avec les oreilles. Les mots du silence se murmurent avec des gestes infimes et des mimiques immobiles. Ils se lisent avec les yeux fermés, s'écoutent avec le cœur, se gardent au fond de soi dans la douceur des émotions ». Oui, la littérature participe à la construction de soi. Ce qui se joue dans l'espace des livres, des mots et des autres espaces avec les médiations diversifiées, c'est une aventure humaine.

La littérature si elle incite au changement, à la réflexion, incite aussi à l'intimité de ramener les autres à nous même, ouvrir un espace-temps pour considérer comment se relier à nous-mêmes et aux autres, pour nous guider vers un mieux vivre et rendre l'inconnu meilleur. Elle est un chemin accidenté, des regards qui se voilent, une convention qui s'étiole, un horizon au bel avenir, un émerveillement devant la plus infime trace du monde, une herbe folle sur un ciel gris.

Il faut tenter l'aventure de plonger au cœur des avalanches de mots en attente sur les rayons pour en saisir le mystère et la beauté, une image enracinée, discrète et élégante. Mots qui deviennent livres et nous offrent un havre de paix, une étoile lumineuse, les limbes d'un quartier aux mille visages, un temps suspendu, une sorte de respiration. Ils nous invitent dans leur parenthèse joyeuse, leur écrin de verdure. Ils sont ce pavé blanc lancé dans la mare de l'imaginaire, dans la narration lagunaire. Songe végétal, lac de lait ruisselant. Par la fréquentation intime de la littérature, vous deviendrez des chercheuses et des chercheurs d'étincelles qui enflammeront votre vie.

User et abuser du Réseau qui vous tend les bras.

Merci à Marie et Audrey pour leur dynamisme et leur professionnalisme, merci à toutes les équipes des bibliothèques pour leur complicité avec le Réseau et pour leur investissement. Félicitations pour ce beau projet qui est déjà une réalité avancée.

Pour vous le poète, l'artisan des mots « peut devenir enchanteur, libérateur et salvateur par choix ». Aurélien Barrau

Claude Valéro

Vice-Président de la Communauté de communes
du Salagou Cœur d'Hérault
délégué à la culture et au patrimoine

SOMMAIRE

LE CONTEXTE	6
LE DIAGNOSTIC	7
Population	8
Équipements	15
Les ressources culturelles et éducatives de la Communauté de communes	16
AXE I UNE ACTION CULTURELLE, CLÉ D'ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES	28
La valorisation de la littérature	30
Les projections cinéma	32
Les spectacles	34
Jouons en bibliothèque	36
Atelier Philo intergénérationnel	38
AXE II DES COLLECTIONS ATTRACTIVES ET DIVERSIFIÉES	40
Les collections jeux.....	44
Les films en ligne	46
Les Fonds à destination des publics spécifiques	48
Le prêt d'objets	50
La charte documentaire	52
AXE III DES MÉDIATHÈQUES INCLUSIVES ET OUVERTES À TOUS LES PUBLICS	54
L'accueil dès le plus jeune âge.....	58
Le prix <i>Y'a qu'à lire !</i>	60
Les lectures en EHPAD	62
Biblio Remix	64
LA VIE DES BIBLIOTHÉCAIRES DU RÉSEAU	66
LE PHASAGE DES ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES INDISPENSABLES AU RÉSEAU	67
LE BUDGET DU SERVICE LECTURE PUBLIC	68
LES PERSPECTIVES	69

LE CONTEXTE

La Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault regroupe 21 communes et représente près de 28 928 habitants (soit 2,4 % de la population de l'Hérault), essentiellement regroupés sur la partie Est du territoire (Clermont l'Hérault, Paulhan et Canet).

Les communes sont de tailles très diverses, allant de moins de 100 à plus de 9 000 habitants.

En 2023, 12 communes sont équipées d'une structure de Lecture Publique appartenant au Réseau des bibliothèques > Aspiran, Cabrières, Canet*, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Lieuran-Cabrières, Nébian, Octon, Paulhan, Péret et St Félix-de-Lodez.

**La bibliothèque de Canet a ouvert ses portes en décembre 2023*

QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

EN 2013, une étude du cabinet ENEIS sur la préfiguration d'une politique culturelle intercommunale a fait apparaître la disparité des équipements sur le territoire, où les communes assumaient seules les charges incombant à la Lecture Publique. Le diagnostic a relevé que **la plupart des établissements n'étaient plus à niveau** (fonctionnalité, accueil du public, propositions de fonds...). Cette étude a plaidé « en faveur de la mise en place d'une **coordination renforcée**, de manière à **optimiser** les efforts consentis par le territoire. »

EN JANVIER 2014, la prise de compétence « culture » par la Communauté de communes du Clermontais s'articule autour de deux axes choisis :

- > La valorisation et le développement des pratiques théâtrales
- > La Lecture Publique

EN 2016, « Paratge », une démarche de co-construction du projet culturel via l'organisation d'ateliers et de journées d'échanges, permet l'écriture du Schéma de développement culturel du Clermontais. Celui-ci est présenté au Conseil communautaire en décembre 2016 et fait apparaître la construction du Réseau de Lecture Publique comme un des 4 axes stratégiques des enjeux dégagés par la concertation, « pour une **amélioration globale** de la qualité du service proposé ».

EN OCTOBRE 2017, la dimension « Réseau » se met en place avec la création du service Lecture publique, accompagnée d'un poste de catégorie B. Un premier diagnostic des bibliothèques est dressé, indiquant des préconisations pour les structures du territoire.

Le Réseau de Lecture Publique consiste à **faire travailler ensemble les bibliothèques d'un même territoire**. C'est une notion de connexion et de coopération. Le Réseau se veut **horizontal** et **non hiérarchisé**, aucun établissement ne tient le rôle de tête de Réseau, les bibliothèques sont maintenues en gestion communale (locaux, personnels, une partie des collections...)

Afin de poursuivre ce premier élan par une démarche plus structurante, le Réseau est aujourd'hui parvenu à un schéma pluriannuel de développement de la Lecture Publique. Impulsé par les élus de la Communauté de communes, ce dernier est aussi le fruit d'une méthode participative et collaborative avec les principaux acteurs concernés que sont les bibliothécaires, les bénévoles et différents partenaires.

Ce document expose les axes du Schéma de 2024 à 2030, dans une chronologie de temps qui est celle de la consolidation de l'existant et d'un projet novateur.

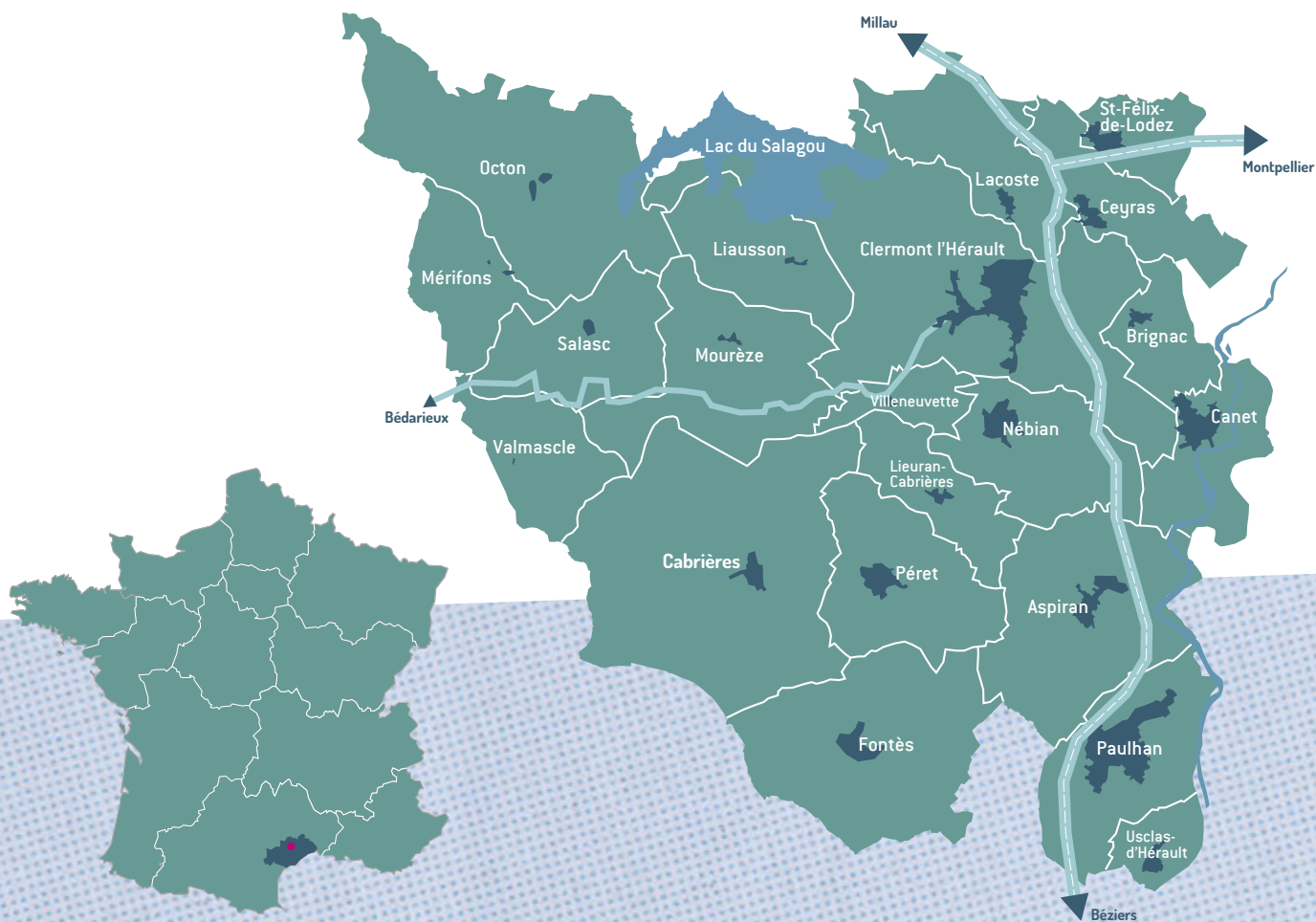
LE DIAGNOSTIC

LE TERRITOIRE

La Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault est composée de 21 communes Aspiran, Brignac, Cabrières, Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Lacoste, Liausson, Lieuran-Cabrières, Mérifons, Mourèze, Nébian, Octon, Paulhan, Péret, Saint-Félix-de-Lodez, Salasc, Usclas-d'Hérault, Valmascle, Villeneuveville - implantées sur trois cantons, Clermont l'Hérault, Montagnac et Lunas.

D'une superficie de près de 250 km², le territoire intercommunal représente un bassin de vie d'environ 29 000 habitants, principalement regroupés sur les communes de Clermont l'Hérault, Paulhan et Canet. Traversé par l'A75 et l'A750, ce qui a largement contribué à son développement, il occupe une position centrale dans le département. Ce territoire à fort potentiel dispose d'un patrimoine culturel et naturel exceptionnel, avec notamment le Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze, Le Pic de Vissou ou la Manufacture royale à Villeneuveville. Cet environnement a généré une économie diversifiée, une filière touristique, des activités commerciales et industrielles.

Son site internet officiel est www.cc-clermontais.fr

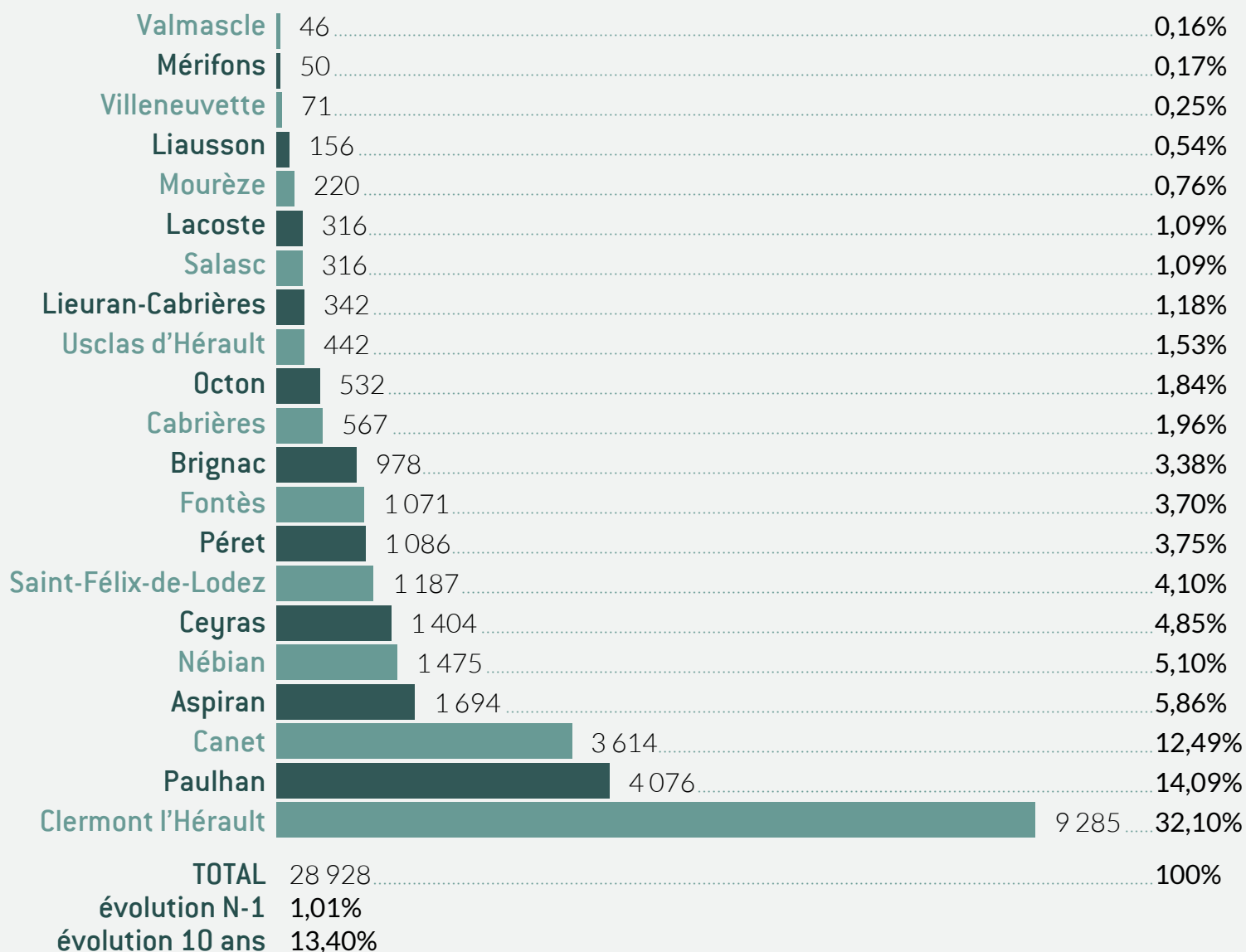


LA POPULATION

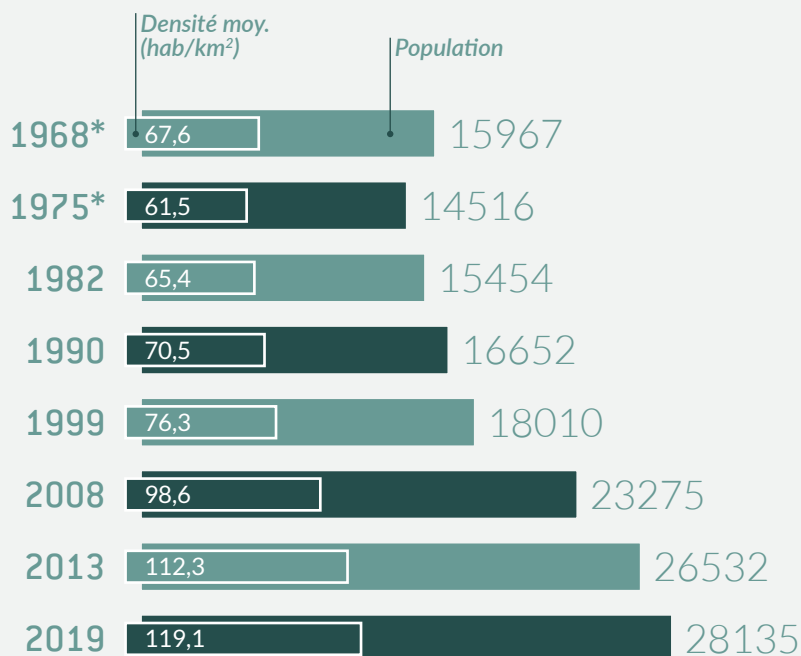
Le Clermontais propose un cadre de vie attractif, avec un maillage de petites villes et villages qui ont su préserver leur identité. Il séduit notamment les familles par les nombreux services à destination de la petite enfance et de la jeunesse, une vie sportive et un tissu associatif très dynamiques, les équipements publics et une offre de loisirs culturels élargie. Son offre foncière de qualité mise à disposition des entreprises favorise son développement et son attractivité.

L'ensemble de ces caractéristiques en font un territoire qui voit sa population augmenter rapidement et se rajeunir, atteignant 28 410 habitants* sur une superficie de 236,2 km², soit une densité de 120,3 habitants par km².

*données INSEE - 2020



L'historique de la population



* 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022.

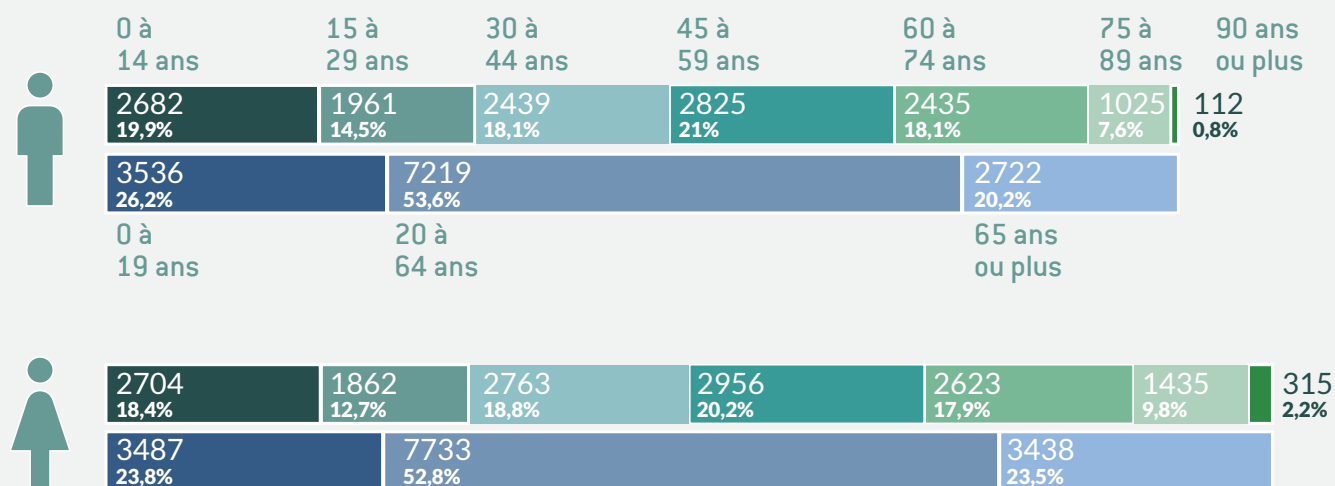
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremets, RP2008 au RP2019 exploitations principales

L'évolution et la répartition de la population par tranches d'âges

	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus
2008	4520 19,4%	3437 14,8%	4845 20,8%	4534 19,5%	3545 15,2%	2395 10,3%
2013	5379 20,3%	3729 14,1%	5292 19,9%	5202 19,6%	4245 16%	2684 10,1%
2019	5385 19,1%	3823 13,6%	5202 18,5%	5781 20,5%	5057 18%	2886 10,3%

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographique au 01/01/2022

La répartition de la population par sexes en 2019



Sources : Insee, RP2019 exploitation principale, géographique au 01/01/2022

SYNTHÈSE : La population

Depuis au moins 10 ans, une dynamique démographique positive de population est constatée sur l'ensemble du territoire. Celle-ci est principalement liée à l'arrivée de nouveaux habitants et au positionnement du territoire le long des aménagements autoroutiers (A75 et A750).

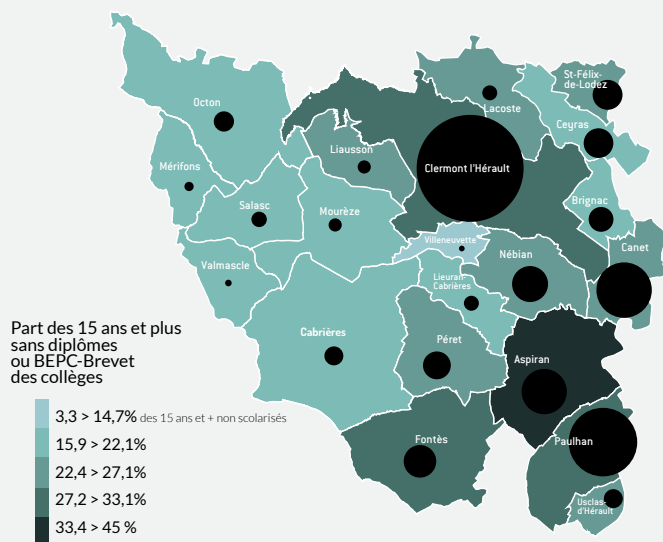
Les familles installées depuis plusieurs années voient leurs enfants grandir, ce qui entraîne une progression positive des jeunes d'âge élémentaire, surtout dans les communes importantes, et une augmentation des collégiens et lycéens. Les jeunes de moins de 18 ans, très présents, représentent près d'1 habitant sur 4, alors que les jeunes enfants de moins de

6 ans, répartis eux aussi très largement sur le territoire, connaissent une évolution à la baisse dans beaucoup de communes. Une baisse plus marquée encore chez les tout-petits (moins de 3 ans) qui sont tout de même nombreux dans certaines communes (Clermont l'Hérault, Cabrières et Octon).

Alors que le renouvellement de populations jeunes est moins important, les seniors représentent 22% de la population (un peu plus que la moyenne de l'Hérault) et les grands seniors (80 ans et plus) progressent. Au sein des seniors, la répartition est d'environ 70% de 65-79 ans / 30% de 80 ans et plus.

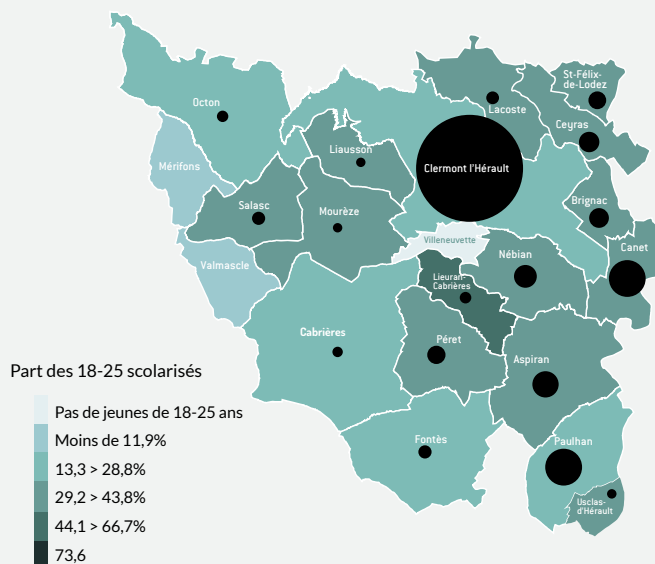
Les diplômes et la scolarité

Population de 15 ans et plus sans diplôme ou BEPC-Brevet des collèges en 2018



Sources : Insee, RP2018

Jeunes de 18-25 ans scolarisés étudiants en 2018



Sources : Insee, RP2018

Part des 15 ans et plus sans diplômes ou BEPC-Brevet des collèges

- Une population pas ou peu diplômée est très présente dans le Clermontois (plus d'une personne sur quatre), cela peut s'expliquer par la part plus marquée des grands séniors, génération qui faisait moins d'études.
- La population de 15 ans et plus, sans diplôme ou niveau collège représente 5 804 habitants

Part des 18-25 ans scolarisés

- Peu d'étudiants sont présents sur le territoire
- Environ 1/3 des 18-25 ans sont scolarisés (888 en 2020), soit beaucoup moins que la situation héraultaise
- Le territoire ne dispose que d'un seul établissement d'études supérieures > section BTS au lycée René Gosse de Clermont l'Hérault

SYNTHÈSE : Les diplômes et la scolarité

La population du territoire est principalement composée de personnes sans diplôme ou de niveau collège. Peu d'étudiants apparaissent

dans la population des jeunes adultes (environ un sur trois).

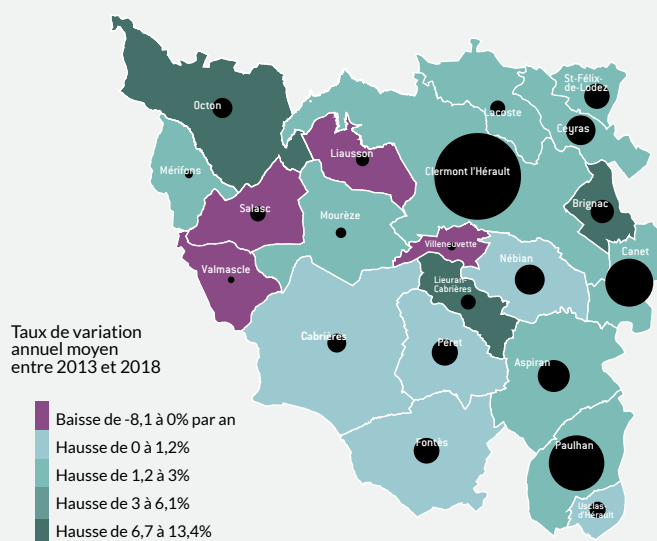
Les ménages

Hausse du nombre de ménages

De manière logique, la hausse de la population se traduit par une augmentation du nombre de ménages installés. La démographie de la Communauté de communes est dynamique par son accroissement et par le fait que les ménages avec enfants ont une proportion proche du double de la moyenne nationale, cela confirme le caractère « familial » des intercommunalités.

Près d'un jeune sénior sur quatre vit seul. L'isolement des séniors est une situation qui peut être difficile à vivre, cela concerne $\frac{1}{4}$ des 65-79 ans, leur nombre étant plus important à Clermont l'Hérault (1 037 en 2018). Avec le vieillissement généralisé de la population française, les progrès médicaux et le maintien à domicile le plus longtemps possible, il est normal que cette catégorie de population progresse.

Evolution du nombre de ménages entre 2013 et 2018



Sources : Insee, RP2018

La population active et le chômage

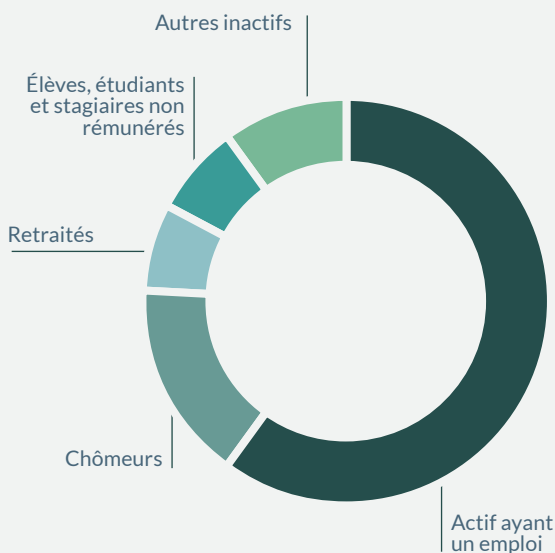
Un territoire résidentiel

Près de sept actifs sur dix ne travaillent pas dans la commune où ils habitent. Les mobilités professionnelles ont été facilitées par l'A75 et l'A750 et l'accessibilité des transports en commun avec notamment les Bus à 1€. Cette photographie traduit la dimension résidentielle de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault (cf. annexe résidentiel).

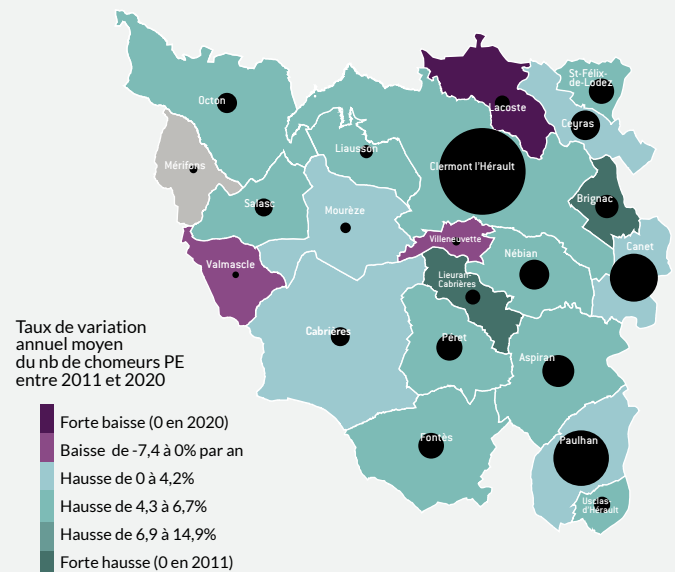
Le Clermontais est coupé en deux, entre l'attractivité métropolitaine et des communes « rurales » moins polarisées sur une zone d'attractivité particulière.

Le phénomène des « navetteurs », déplacements quotidiens domicile-travail, continue à progresser. Si tous ne vont pas forcément travailler loin (Montpellier, Béziers, Agde...), cela pose la question de la vie dans les communes en semaine, le maintien des commerces, des activités de proximité...

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2019



Evolution du nombre de chômeurs (ABC) inscrits à Pôle Emploi entre 2011 et 2020



Sources : Insee, RP2018

Hausse du nombre de chômeurs : un effet de la crise sanitaire ?

Le nombre de chômeurs recensés par Pôle Emploi est généralement inférieur au déclaratif du recensement de population ; le nombre important observé au 4^e trimestre 2020 est peut-être un effet de la crise du Covid.

Sur le temps long (9 ans), le nombre de chômeurs a fortement progressé.

SYNTHÈSE : La population active et le chômage

Le territoire est très lié à l'aire d'attraction de Montpellier, confortant l'observation de territoire résidentiel de navetteurs. Il est partagé entre l'Est, rattaché à cette aire d'attraction, et l'Ouest, situé en dehors de toute zone particulière d'attraction.

Sept actifs sur dix travaillent dans une autre commune que celle où ils résident, une tendance qui s'est accentuée entre 2013 et 2018.

Les déplacements domicile-travail sont plus rayonnants dans le Clermontais, autour de Clermont l'Hérault qui joue le rôle de bourg-centre.

À noter que les données concernant le chômage sont datées de la situation en 2019-2020 et susceptibles d'évolution depuis.

Le taux de chômage est élevé dans le Clermontais, plus que dans l'Hérault qui connaît déjà un chômage important, et particulièrement à Clermont l'Hérault.

Le taux de variation annuel moyen du nombre de chômeurs inscrits à Pôle Emploi entre 2011 et 2020 a été orienté à la hausse, un effet qui pourrait être dû à la crise sanitaire ? Durant la même période, leur population a fortement augmenté, ce qui peut s'expliquer mécaniquement.

LES ÉQUIPEMENTS

En 2023

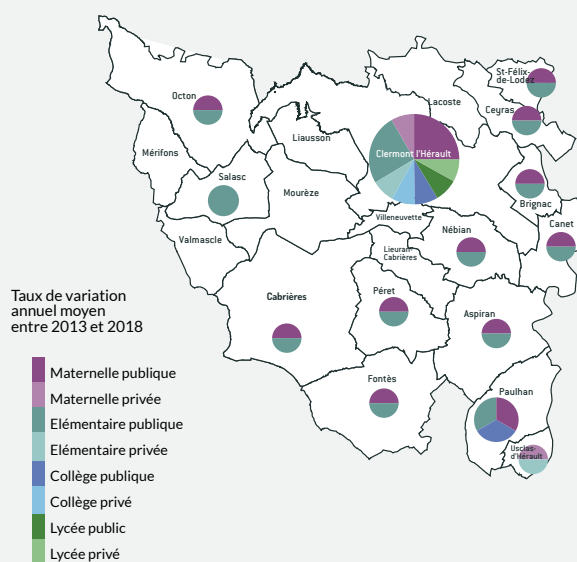
- 16 maternelles (2 privées)
- 17 élémentaires (2 privées)
- 3 collèges > à Paulhan et à Clermont l'Hérault (dont 1 privé)
- 2 Lycées à Clermont l'Hérault (dont 1 privé)

Les établissements pour personnes âgées

En 2023

- 5 établissements dans le Clermontais (Clermont l'Hérault x2, Fontès, Aspiran, Paulhan)

EvolutioEtablissements scolaires en 2020



Source : IA 2021

ENSEIGNEMENT DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

L'analyse démographique de l'INSEE montre qu'il y a trois blocs à peu près équivalents

- Les jeunes et les moins de 29 ans
- Les actifs et les retraités
- Les personnes âgées

L'analyse par sexe révèle un état d'équilibre homme/femme.

Globalement, la synthèse présente un dynamisme démographique, avec pour particularité une part importante de grands séniors parmi les séniors, un niveau général des diplômes faible et un pourcentage d'étudiants inférieur à la moyenne départementale.

Le phénomène des navetteurs invite à lutter contre la singularité des villes dortoirs, en mobilisant des services permanents qui font vivre les communes 7 jours sur 7, **la bibliothèque en est un.**

LES RESSOURCES CULTURELLES ET ÉDUCATIVES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les services Jeunesse et Culture de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

Le Clermontais propose un cadre de vie attractif avec des services à destination de la petite enfance et de la jeunesse, une vie sportive et un tissu associatif dynamiques, des équipements publics qualitatifs et une offre culturelle très

élargie. Un projet de territoire a été initié en 2020, afin de guider les actions sur la décennie en cours, jusqu'en 2030. L'intercommunalité a pour rôle de venir en soutien des communes au travers de ses actions.

Le pôle Jeunesse

Les compétences jeunesse et petite enfance ont rejoint la gestion intercommunale en 2007. Dans la continuité de ce transfert, un partenariat essentiel avec la CAF est établi sous la forme d'un Contrat enfance jeunesse (CEJ). En juillet 2017, le pôle Petite enfance, Jeunesse et Sports a vu le jour.

La mobilité, l'éducation, le développement économique et social sont autant de domaines

souffrant des inégalités typiques des territoires à dominante rurale, tel que le Clermontais. Aussi, la Communauté de communes a élaboré un Plan éducatif global de territoire (PEGT), visant à proposer une continuité d'offre de services pour les 0-25 ans, en collaboration avec les acteurs jeunesse du Clermontais et en partenariat avec la CAF.

Le service Petite enfance

Les structures et services

- > **2 crèches intercommunales** à Canet et Clermont l'Hérault
- > **2 crèches conventionnées** à Aspiran et Paulhan
- > **Un Relais Petite Enfance (RPE)** qui conseille 130 assistantes maternelles en activité chaque année sur le territoire

- > **Un LAEP itinérant** (Lieu d'accueil enfants-parents) qui propose 3 accueils par semaine dans 4 communes du territoire > Canet, Fontès, Octon et Paulhan
- > **Un LAEP associatif** « Tom Pouce »

Le service Enfance

Les structures et services

- > **12 Accueils de loisirs périscolaires (ALP)**
 - > Aspiran, Brignac, Cabrières, Canet, Cazouls d'Hérault, Ceyras, Fontès, Nébian, Octon, Paulhan, Péret et St-Félix-de-Lodez
- > **6 Accueils de loisirs extrascolaires** > Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Nébian et Paulhan
- > **Un Réseau jeune** à destination des 11-25 ans et des acteurs jeunesse > accompagnement, Pass jeunes, parentalité...
- > **Un Accueil de loisirs Ados** pour les 11-17 ans > animations proposées les mercredis après-midi, pendant les vacances et dans les collèges, sur la pause méridienne

Le Pôle Culture

Le Pôle culture de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, ce sont trois services - Théâtre Le Sillon, Réseau des bibliothèques et Patrimoine – qui contribuent au rayonnement culturel du territoire, par des programmations

tous publics, des accueils d'artistes en résidence, des ateliers de pratique artistique, des projets participatifs, une offre scolaire, des parcours de découvertes culturelles...

Le Théâtre Le Sillon, Scène conventionnée d'intérêt national Art en Territoire

Théâtre, mais aussi danse, cirque, théâtre d'objets, marionnette, musique et arts dans l'espace public rythment la saison artistique en Clermontois ! Une programmation de spectacles au théâtre et hors les murs, des résidences d'infusions et de création, des ateliers de pratique artistique... Le Sillon développe un projet en interaction avec le

territoire afin de toucher les publics les plus éloignés de la culture. Il programme des spectacles dans des lieux insolites, des espaces vastes ou intimes, ouverts ou clos, fréquentés habituellement pour d'autres usages, et accompagne plusieurs compagnies accueillies en résidence de création sur le territoire.

Le service Patrimoine

Le service Patrimoine favorise la connaissance et la découverte du patrimoine ou plutôt des patrimoines, sous leurs différentes facettes. Patrimoine au pluriel ? Parce que c'est à la fois les paysages, les évolutions agricoles, économiques du territoire, la géologie et la biodiversité, l'histoire, les édifices remarquables, les savoirs, usages et traditions populaires, les personnages, les légendes... Bref, le naturel, le culturel, l'humain,

l'immatériel. Le services Patrimoine propose une programmation à l'année, « Fenêtres sur les patrimoines », des sorties nature, ludiques et familiales, visites guidées et artistiques, explorations sensibles... pour les habitants du territoire comme les visiteurs, et des découvertes autonomes, des formats sonores sur mesure pour aller à la rencontre du territoire.

Le Réseau des bibliothèques (12 bibliothèques/médiathèques)

Aspiran, Cabrières, Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Lieuran-Cabrières, Nébian, Octon, Paulhan, Péret et St-Félix-de-Lodez.

Créé en 2018 le Réseau des bibliothèques du Clermontais ne cesse de développer de nouvelles missions pour faire vivre la Lecture Publique sur le territoire. En 2024, le Réseau des bibliothèques, c'est un catalogue, un site internet et un agenda,

communs aux 12 bibliothèques/médiathèques, qui mettent à disposition gratuitement 90 000 documents, 300 jeux et 8 000 films en ligne ! Et aussi, des rencontres d'auteurs, des spectacles dans et hors les murs, le Festival Partir en livre...

Par ailleurs, un service de consultation des archives historiques est situé au sein de la bibliothèque de Clermont l'Hérault.

Un environnement socio-culturel complémentaire

- > **2 librairies indépendantes** > une librairie généraliste *L'espace d'un rêve* et une librairie d'occasion axée sur la Bande Dessinée avec *la Vache qui lit*, toutes deux à Clermont l'Hérault
- > **2 écoles de musique municipale** à Clermont l'Hérault et Péret
- > **Un cinéma** > Alain Resnais à Clermont l'Hérault
- > Un tissu associatif très riche, plus de **300 associations dans le Clermontais**, recensées sur le site de la Communauté de communes : www.cc-clermontais.fr/associations-page/annuaire-des-associations
- > **Un espace de vie artistique** avec le Village des arts et métiers à Octon

Diagnostic des bibliothèques

13 communes avec équipements

Aspiran	1694 hab.
Cabrières.....	567 hab.
Canet*	3614 hab.
Ceyras	1404 hab.
Clermont l'Hérault.....	9285 hab.
Fontès	1071 hab.
Lieuran-Cabrières	342 hab.
Nébian.....	1475 hab.
Octon.....	532 hab.
Paulhan.....	4076 hab.
Péret	1086 hab.
Saint-Félix-de-Lodez	1187 hab.
Salasc (hors réseau des bibliothèques)	316 hab.

*Ouverture en décembre 2023

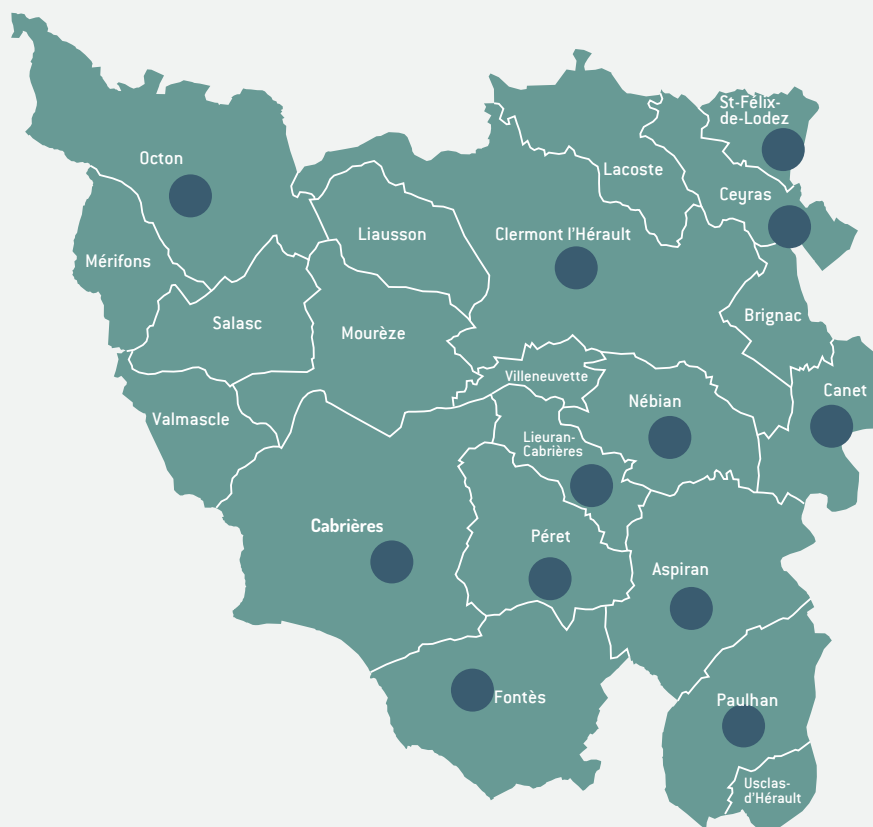
8 communes sans équipements

Brignac**
Lacoste
Liausson
Mérifons
Mourèze
Usclas-d'Hérault
Valmascle
Villeneuve

**Installation en cours d'un point lecture dans la mairie

Total > 26 649 personnes concernées, soit 92% de la population totale du territoire

Source INSEE 2023



La structuration du Réseau, premières étapes de la construction

Les bibliothèques entre 2018 et début 2022, analyses, préconisations et actions

La création du Réseau des bibliothèques s'est accompagnée de la création d'un poste de bibliothécaire intercommunale dédié à sa mise en place > recrutement d'une coordinatrice

catégorie B en 2017, changement de coordinatrice en avril 2022.

Les quatre premières années d'existence du Réseau ont permis l'analyse des structures, la rédaction de préconisations et la mise en place des premières actions.

Les bâtiments

ANALYSE

- > Des établissements parfois sous-dimensionnés au regard de la population à desservir
- > Quelques établissements dans des locaux peu facilitants pour un accueil
 - Cabrières et Lieuran-Cabrières > locaux sous-dimensionnés
 - Aspiran > local sur 2 étages avec une seule salariée
 - Clermont > locaux sous-dimensionnés au regard de la population à desservir et de la quantité des collections
- > Peu de locaux initialement dédiés à la Lecture Publique
- > Des bibliothèques souvent trop petites pour y accueillir une programmation culturelle
- > La taille des équipements limite la qualité de l'accueil, les propositions d'animation et les offres de service
- > Les contraintes liées à des espaces trop exigus, ou trop cloisonnés, influent sur la mise en espace des documents ou sur le développement de propositions d'autres supports

Par ailleurs, la question de l'accessibilité doit également être posée > certains lieux sont difficilement accessibles, ce qui représente un frein à la fréquentation des usagers à mobilité réduite (personnes âgées ou en fauteuil, poussettes...).

À NOTER : une volonté municipale de proposer des nouveaux établissements

- > Ouverture d'une médiathèque de 200m² à Cabrières, début 2024
- > Projet d'espace socio-culturel et associatif, dont 900m² dédiés à la médiathèque, programmé à Clermont l'Hérault courant 2025

PRÉCONISATIONS

- > Désherber, de façon à rendre visibles les collections les plus attractives
- > Réaménager certains lieux ou espaces, avec du mobilier adapté, pour permettre une meilleure visibilité des collections présentes et un aménagement optimisé pour l'accueil des différents publics
- > Travailler à une proposition de signalétique commune, rendant plus visibles les collections dans chaque lieu, ainsi que l'appartenance au Réseau
- > Accompagner les projets d'agrandissement ou de création

Les équipes et l'accueil du public

ANALYSE

- Chaque semaine, l'ensemble des bibliothèques offre 208h d'ouverture cumulées, réparties du lundi au samedi, avec un gros volume d'ouverture le mercredi (47h)
- De nombreuses bibliothèques proposent des horaires de fermeture relativement tardifs, 18h30 voire 19h (Ceyras, Fontès, Octon, Nébian, Péret et St-Félix-de-Lodez)
- 6 bibliothèques sont ouvertes le samedi matin, permettant aux usagers qui travaillent la semaine de profiter du service, 4 d'entre elles sont ouvertes le lundi

- Des équipes municipales à la composition variable avec des salarié-e-s (au nombre d'heures fluctuant) et des bénévoles. Des temps de travail interne parfois inexistant pour certaines bibliothécaires

PRÉCONISATIONS

- Étendre et adapter les horaires d'ouverture aux usages des publics (mercredi et/ou samedi notamment)
- Développer la professionnalisation des équipes par la formation des salariés et des bénévoles
- Sanctuariser des temps de travail interne

Synthèse des actions mises en place entre 2018 et 2022

La fréquentation

En mai 2018, **3 020 personnes étaient adhérentes** dans les différentes bibliothèques du territoire, soit 10,9 % de la population totale de l'intercommunalité et 13% de la population des communes disposant d'une bibliothèque

- En décembre 2022, **4 557 personnes** sont adhérentes (actives) dans les onze bibliothèques du Réseau, soit 15 % de la population totale du territoire et 18,5% de la population des communes disposant d'une bibliothèque

Le catalogue et l'informatisation

- Mise en place d'un catalogue unique pour l'ensemble des bibliothèques du territoire
- Choix du logiciel (SIGB) > Orphée NX, formation régulière à l'attention des bibliothécaires du Réseau
- Décembre 2021 > Mise en ligne du site internet du Réseau des bibliothèques



Suite page suivante >>>

L'harmonisation des conditions d'accès aux bibliothèques du Réseau

- Mise en place d'une carte d'inscription unique, de la gratuité pour tous, avec des conditions d'inscription uniques et une durée de prêt uniformisée (4 semaines)



L'harmonisation des conditions d'accès aux collections

- En janvier 2022, mise en circulation des documents dans l'ensemble des bibliothèques du Réseau via la création d'une navette documentaire hebdomadaire, en partenariat avec les services de La Poste

L'accompagnement des projets

- Ouverture de la médiathèque de Péret (2018)
- Ouverture de la bibliothèque de Ceyras (août 2019)
- Accompagnement de l'équipe de Paulhan dans l'installation de ses locaux rénovés
- Réaménagement de la bibliothèque de Nébian
- Accompagnement dans le projet de médiathèque de Cabrières (toujours en cours)

La mise en place d'un budget d'acquisition communautaire

- 1€ de budget d'acquisition par habitant de la Communauté de communes, soit 27 500€ en 2022

La création d'une programmation intercommunale

- Développement de la programmation des rencontres d'auteurs, étoffée d'une proposition en direction de la jeunesse, en partenariat avec l'association T'as pas tout dit



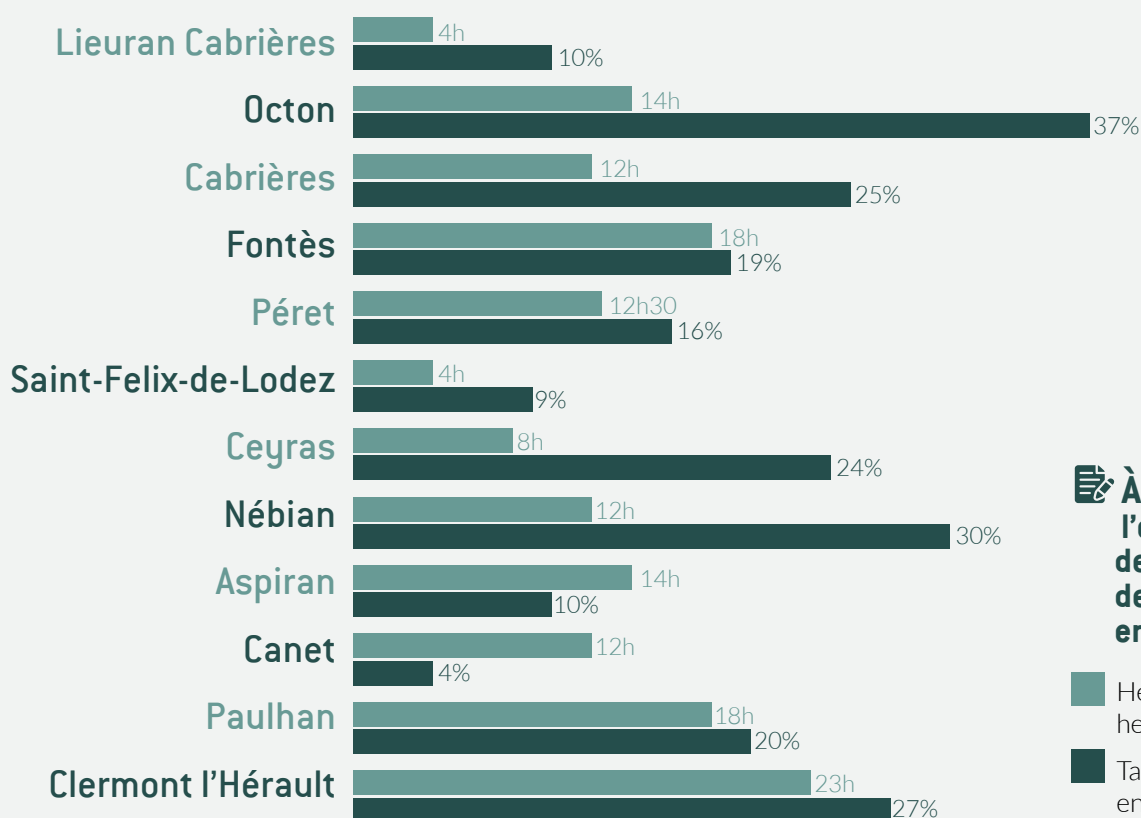
- Mise en œuvre d'une programmation d'ateliers itinérants durant la période estivale, dans le cadre du festival national du livre jeunesse « Partir en livre »
- Mise en place et diffusion d'un agenda des animations (quadrimestriel)



Le travail collaboratif pour la gestion du Réseau

- Organisation régulière de réunions du Réseau (minimum une fois par mois)
- Création de groupes de travail ponctuels sur des thématiques spécifiques
- Mise en place de formations régulières à destination des bibliothécaires

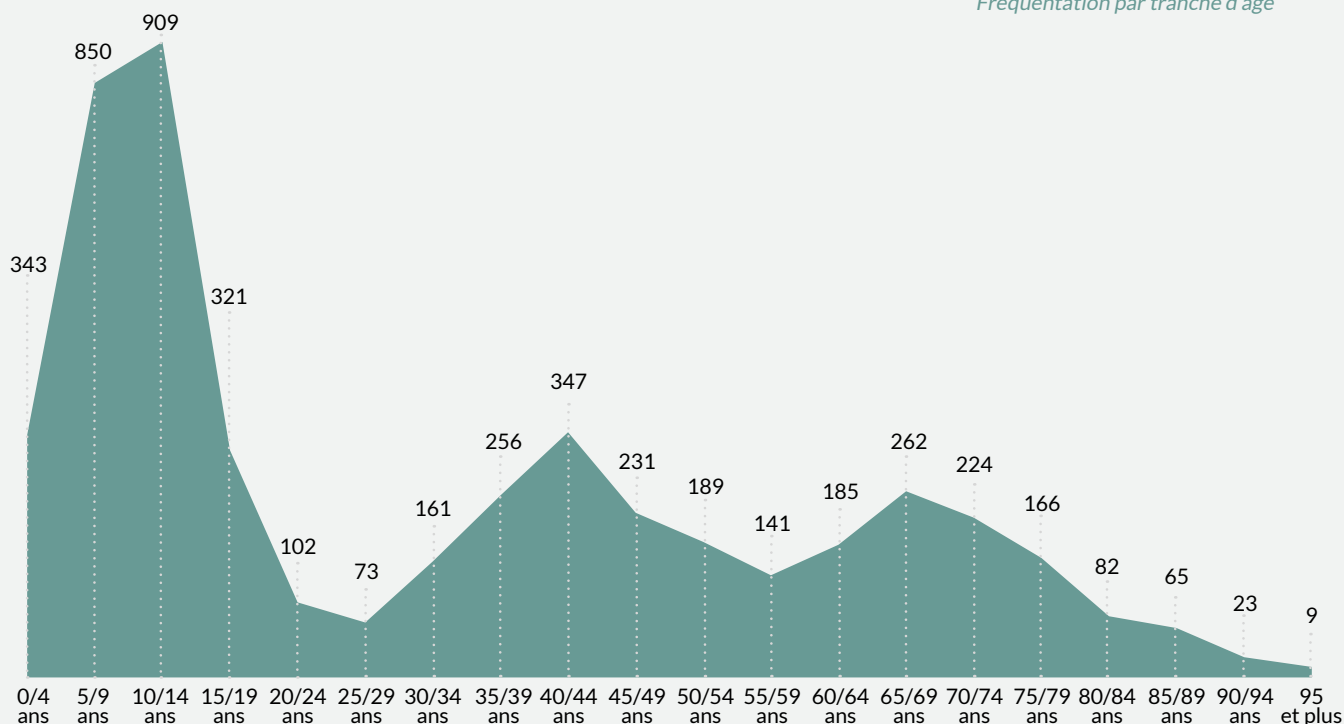
Commune	Nombre d'hab.	Personnel (municipal)	Budget documentaire (municipal)	Budget animation (municipal)	Surface	Heures d'ouverture hebdo.	Nombre de prêts		Adhérents		Taux de fréquentation	
							2022	2023	2022	2023	2022	2023
Lieuran Cabrières	342	8 bénévoles	300 €	0 €	20 m ²	4h	258	408	28	34	8%	10%
Octon	532	2 salariées (20h + 2h) + 4 bénévoles	1 000 €	1 000 €	110 m ² plain pied	14h	4837	5798	187	197	35%	37%
Cabrières	567	1 salariée (mi-temps) + 4 bénévoles	1 500 €	500 €	50 m ² plain pied	12h	3111	3868	124	142	22%	25%
Fontès	1071	1 salariée (20h) + 4 bénévoles	2 000 €	1 700 €	150 m ²	18h	2275	3941	187	201	17%	19%
Péret	1 086	1 salariée (11h), 1 salariée (2h) + 6 bénévoles	1 131 €	1 000 €	130 m ² plain pied	12h30	3069	3464	151	171	14%	16%
Saint-Felix-de-Lodez	1 187	1 animateur (2h hors accueil de classe) + 6 bénévoles	500 €	400 €	60 m ² plain pied 1er étage si côté village	4h	2434	2710	81	103	7%	9%
Ceyras	1 404	1 salariée (8h) + 8 bénévoles	2 500 €	1 000 €	122 m ² plain pied	8h	5110	7678	292	342	21%	24%
Nébian	1 475	1 salariée (32h annualisée) + 2 bénévoles	3 100 €	2 000 €	70 m ² plain pied + réserve	12h	9438	12702	337	447	23%	30%
Aspiran	1 694	1 salariée (35h avec cantine)	1 700 €	1 700 €	70 m ² plain pied	14h	4 750	4 922	146	174	9%	10%
Canet	3 614	1 salariée (28h) + 5 bénévoles	4 000 €	2 000 €	177 m ²	12h		430		130	0%	4%
Paulhan	4 076	3 salariés (2 titulaires + un CDD)	9 000 €	5 000 €	300 m ²	18h	16335	21699	725	815	18%	20%
Clermont l'Hérault	9 285	8 salariés (7,75 ETP)	27 000 €	9 500 €	296 m ²	23h	77896	83287	2388	2469	26%	27%
TOTAL	26333						129 513	150 907	4 646	5 225	18%	20%
TOTAL CCC	28 928								4 646	5 225	16%	18%



À NOTER :
l'ouverture de la bibliothèque de Canet en décembre 2023

■ Heures d'ouverture hebdomadaire
■ Taux de fréquentation en 2023

Fréquentation par tranche d'âge



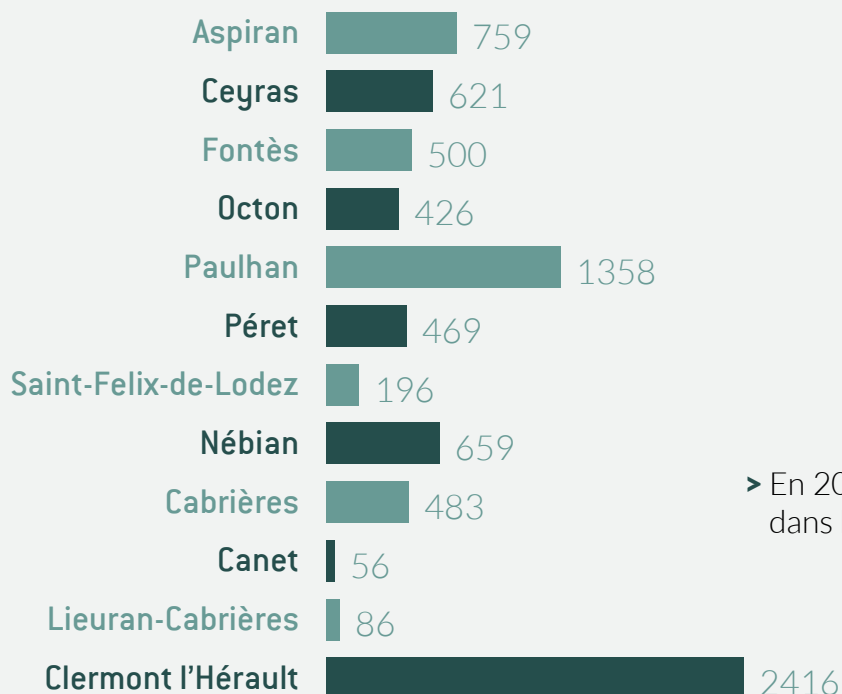
La fréquentation des bibliothèques est directement liée aux âges des utilisateurs

- Une très forte représentation de la jeunesse, des 0-4 ans aux jeunes de 14 ans
- Une chute de fréquentation à l'adolescence et à la période des jeunes adultes
- Une remontée progressive à partir de 30 ans, puis de manière continue à partir de 35 ans
- Les 40-44 ans, que l'on peut associer aux familles, sont deux fois plus nombreux que les 30-34 ans
- Une baisse en continu jusqu'aux usagers de + de 50 ans
- Une remontée progressive à partir de 60 ans

Cela donne matière à réflexion sur les animations et les collections à prévoir pour retrouver ces publics qui ne fréquentent plus les structures à un moment de leur vie.

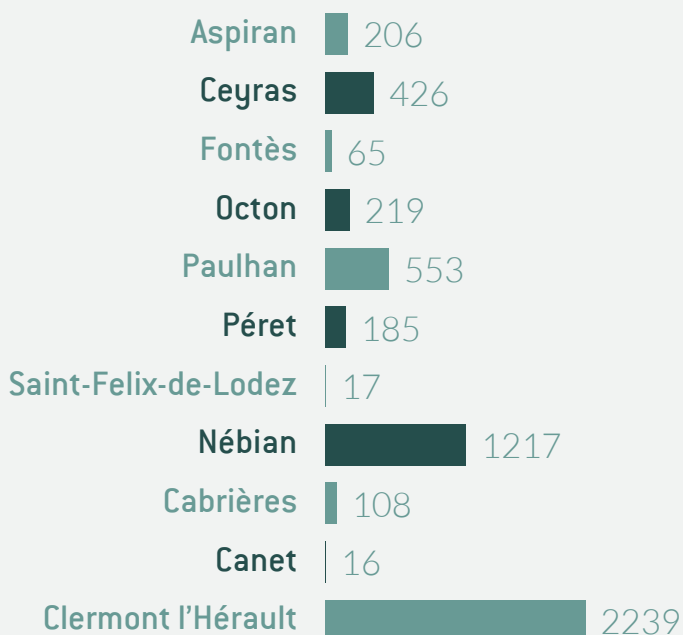
La réservation et la circulation des livres

Nombre de mise en transit



► En 2023, plus de 8 000 livres ont circulé dans l'ensemble du Réseau

Nombre de réservations en ligne



► Les usagers ont bien identifié le site internet, la possibilité de réserver en ligne et de faire venir des livres d'autres bibliothèques

► Les inscrits dans les bibliothèques de Clermont l'Hérault, Nébian, Ceyras et Paulhan sont particulièrement actifs sur le site internet du Réseau

► Ces statistiques soulignent l'importance de la médiation en continu avec les publics, pour informer sur le site internet et le fonctionnement du Réseau

Deux objectifs politiques majeurs émergent de cet état des lieux. Ils seront un maillon fort de la politique culturelle du territoire.

1. Augmenter la fréquentation et le nombre d'adhérents au Réseau des bibliothèques

Une belle évolution de la fréquentation est constatée depuis la création du Réseau des bibliothèques > en 2018, **3 020 personnes** adhérentes / en 2023, **5 225 personnes** adhérentes, dans les douze bibliothèques du Réseau, soit une évolution de +42%.

En 2023, 20 % de la population des communes disposant d'une bibliothèque et 18% de la

population de l'ensemble de la Communauté de communes sont usagers du Réseau.

> L'augmentation du nombre d'adhérents, autour de +22 % de la population des communes disposant d'une bibliothèque et de +20 % de la population du territoire d'ici 2026, permettra d'atteindre l'objectif fixé par la gouvernance politique intercommunale

2. Renforcer l'équité territoriale d'accès à l'offre pour une inclusion de tous les publics, y compris les plus fragiles (fracture numérique, petite enfance...)

Le rôle d'une bibliothèque est de redonner de la puissance sociale à ses lecteurs et de favoriser l'inclusion de tous les publics.

En 2023, le Réseau déploie ainsi la Lecture publique, en facilitant l'accès pour tous, aux 12 bibliothèques du territoire, par l'harmonisation de ses pratiques : une inscription gratuite, un site internet commun, une circulation des documents dans les différents établissements, un agenda recensant toutes les animations du Réseau...

> La mise en place d'une offre numérique, le développement des animations et la poursuite d'une médiation de proximité avec tous les publics permettront de répondre à l'objectif de démocratisation culturelle fixé par la gouvernance politique intercommunale.

Pour répondre aux attentes et objectifs que la Communauté de communes s'est assignée en matière de développement de la Lecture Publique, le Réseau des bibliothèques déclinera dans son schéma une politique qui repose sur 3 axes.



AXE 1. UNE ACTION CULTURELLE, CLÉ D'ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES



AXE 2. DES COLLECTIONS ATTRACTIVES ET DIVERSIFIÉES



AXE 3. DES MÉDIATHÈQUES INCLUSIVES ET OUVERTES À TOUS LES PUBLICS

Des fiches actions seront associées à chaque axe, afin de développer le contenu de certains projets.



**AXE 1 : UNE ACTION CULTURELLE,
CLÉ D'ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES**



**AXE 2 : DES COLLECTIONS
ATTRACTIVES ET DIVERSIFIÉES**



**AXE 3 : DES MÉDIATHÈQUES INCLUSIVES
ET OUVERTES À TOUS LES PUBLICS**



AXE 1 : UNE ACTION CULTURELLE, CLÉ D'ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES

La Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault **doit accompagner et impulser de nouvelles animations avec une véritable programmation culturelle**, permettant de :

- > Fidéliser les lecteurs
- > Ouvrir les portes des bibliothèques à de nouveaux publics
- > Donner une nouvelle image des établissements

Actuellement le développement de la politique d'animation, c'est :

- > La mise en œuvre et la coordination des actions culturelles du Réseau
- > Un portage budgétaire mixte : service Lecture Publique de l'intercommunalité et municipalités
- > La création d'outils d'animation mutualisables
- > Un agenda commun
- > La gratuité des animations

Les animations récurrentes dans le Réseau

- > Temps jeux / Tout public > petite enfance, jeunesse, adolescents, adultes
- > Conférences / Ados, adultes
- > Ateliers créatifs / Tout public > petite enfance, jeunesse, adolescents, adultes
- > Rencontres d'auteurs / Tout public > petite enfance, jeunesse, adolescents, adultes
- > Clubs de lecture / Adultes
- > Expositions / Tout public > petite enfance, jeunesse, adolescents, adultes
- > Spectacles / Tout public > petite enfance, jeunesse, adolescents, adultes
- > Lectures et Racontages / Tout public > petite enfance, jeunesse, adolescents, adultes
- > Éveil musical / Petite enfance
- > Participation à des dispositifs nationaux / Tout public > « Partir en livre », « Nuit de la lecture », « Printemps des poètes »...

Ces temps d'animations sont proposés régulièrement dans certaines bibliothèques (5 ou 6 fois en moyenne par an). Ils sont plébiscités et identifiés par le public, qui peut se déplacer pour profiter de la programmation dans les différents établissements, peu importe sa bibliothèque d'inscription.

- > Le projet consiste à maintenir les offres existantes et à diversifier les propositions. Il apparaît important désormais au Réseau que toutes les bibliothèques proposent des animations régulières. Pour ce faire, plusieurs objectifs opérationnels ont été définis.

Des objectifs opérationnels

- > Développer les temps jeux dans l'ensemble des bibliothèques du Réseau, avec l'impulsion du service Lecture Publique (temps jeux réguliers, soirées jeux...)
- > Initier des clubs de lecture à destination d'un public jeunesse et adolescents
- > Mettre en place de nouveaux ateliers : philo, cuisine, sophrologie...
- > Développer la programmation de spectacles dans les bibliothèques du Réseau, en complémentarité de l'offre du Théâtre Le Sillon
- > Innover et expérimenter de nouvelles formes d'animations (escape game, lecture dessinée, concert...)
- > Renouveler le format des rencontres d'auteurs, en initiant des rendez-vous autour de la chaîne du livre avec des éditeurs ou des libraires
- > Développer des formats courts de résidences d'auteurs, dans le cadre de Partir en livre et pour remplacer les rencontres d'auteurs Savoir enfin qui nous lisons à destination des adultes
- > Mettre en place des projections de films régulières dans plusieurs structures, grâce à l'abonnement du Réseau à la ressource Médiathèque numérique
- > Développer les animations participatives, en valorisant les savoirs des publics

Des objectifs organisationnels

- > Favoriser la déclinaison d'une même animation dans plusieurs bibliothèques
- > Prévoir un temps commun de formation pour apprendre à valoriser les animations (communication écrite dans l'agenda, médiation directe auprès des publics)
- > Recenser les partenaires, acteurs de la bibliothèque et intervenants locaux pour les animations, et partager les contacts
- > Valoriser et développer la politique d'animation de chaque bibliothèque (programme d'actions culturelles porté par chacun et par tous)
- > Repenser l'agenda avec une nouvelle maquette plus lisible par rubrique, chrono, format plus grand, articles d'actualités...
- > Favoriser la circulation et l'appropriation, par chaque bibliothécaire, d'outils d'animations mutualisables du Réseau
- > Faire évoluer le partenariat avec l'association Tapatoudi, en remplaçant les rencontres classiques par des ateliers menés par les auteurs

5 Fiches actions ont été choisies pour illustrer l'Axe 1

- > La valorisation de la littérature
- > La projection cinéma
- > Les spectacles
- > Jouons en bibliothèque !
- > L'atelier philo

INTITULÉ DE L'ACTION > **La valorisation de la littérature**

CONTEXTE

Chaque année, les bibliothèques du Réseau accueillent des auteurs dans leurs établissements, que ce soit à titre municipal ou intercommunal.

Par ailleurs, un partenariat avec l'association Tapatoudi et les Communautés de communes voisines a permis de mutualiser des moyens et d'organiser la venue et l'accueil d'auteurs jeunesse sur le territoire.

Malgré une programmation de qualité, le public adultes ou jeunesse est de plus en plus difficile à mobiliser sur les rencontres auteurs. Il paraît cependant fondamental, dans les missions du Réseau, de continuer à sensibiliser les publics sur la chaîne du livre et sur le métier d'auteur. Une réorganisation autour de ces rencontres s'avère donc nécessaire, elle prendra des formes variées : rencontres autour de métiers avec des libraires ou éditeurs, ateliers créatifs portés par les auteurs, résidences...

OBJECTIF(S)

- > Sensibiliser à l'univers du livre, découvrir de nouveaux auteurs, de nouvelles formes littéraires
- > Désacraliser les rencontres avec les auteurs, en partageant un moment convivial autour du livre
- > Promouvoir la lecture comme moyen d'évasion et d'expression, et aussi comme éducation à la citoyenneté avec les thèmes abordés
- > Mettre en valeur des livres, que ce soit pour la jeunesse ou pour les adultes, contribuer à la création d'une culture littéraire

PUBLICS VISÉS

- > Jeunes
- > Adultes

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Organiser des temps forts et identifiés autour de la littérature :

- > Proposer des rencontres avec des éditeurs ou libraires (1 à 2 fois par an)
- > Mettre en place des résidences courtes d'auteurs adultes avec des ateliers, performances ou créations (1 fois par an, en remplacement de Savoir enfin qui nous lisons) et jeunesse (1 fois par an, en lien avec Partir en livre)
- > Réorganiser les rencontres d'auteurs jeunesse en partenariat avec Tapatoudi, en favorisant des temps d'ateliers avec l'auteur

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Augmenter la participation aux temps d'animations autour du livre

QUALITATIFS

- > Créer une dynamique autour de ces temps forts

BUDGET ANNUEL

Résidences > 8 000€ environ, avec 4 000€ par résidence d'auteur sur une semaine (auteur adulte et jeunesse)

Tapatoudi > 2 500€ pour 8 à 9 auteurs jeunesse

Rencontres éditeur > Prise en charge des frais de déplacement, environ 500€

Rencontres libraire > Pas de frais

BP annuel Communauté de communes : 11 000€ TTC

Prévoir l'achat de matériel et la prise en charge du repas pour les intervenants par les municipalités

PARTENAIRES

- > Libraires
- > Éditeurs
- > Association Tapatoudi
- > CNL > demande de subventions dans le cadre de Partir en livre

MOYENS HUMAINS

- > 2 personnes dans l'idéal pour les résidences (déplacements, organisation...)
- > Mobilisation des équipes bibliothécaires accueillant l'évènement, en soutien à la coordinatrice du Réseau

MOYENS LOGISTIQUES

Un espace assez grand pour accueillir les ateliers ou rencontres, des chaises, des tables et du matériel pour les ateliers ou les performances

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

L'idéal est l'accueil en bibliothèque, à défaut dans une salle proche de la celle-ci, pourvue de tables et de chaises

Des temps hors les murs, en extérieur, sont également à imaginer

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- > 8 auteurs jeunesse sur l'année scolaire avec Tapatoudi
- > 1 temps de résidence en hiver ou au printemps pour l'auteur adulte
- > 1 temps de résidence en été, dans le cadre de Partir en livre, pour l'auteur jeunesse
- > 1 ou 2 temps annuel de rencontres avec des libraires ou des éditeurs

COMMUNICATION

Agenda du Réseau, affiches, réseaux sociaux, portail du Réseau

INTITULÉ DE L'ACTION > **Les projections cinéma**

CONTEXTE

Afin de conquérir un nouveau public en proposant une offre culturelle renouvelée aux usagers, les bibliothécaires du Réseau souhaitent initier une projection de films régulière.

Les fonds cinéma étaient jusqu'en 2022 absents des bibliothèques du Réseau. En 2023, un abonnement du service Lecture Publique à une offre numérique a permis non seulement de proposer une offre individuelle au tout public mais aussi d'envisager des projections cinéma dans les bibliothèques.

OBJECTIF(S)

- > Proposer un temps de partage convivial autour du cinéma en bibliothèque
- > Conquérir un public de jeunes adultes et d'adolescents souvent peu usagers du Réseau
- > Permettre au public de découvrir un film dans de bonnes conditions, sur grand écran, et de partager une expérience collective gratuite
- > Développer une culture cinématographique
- > Transmettre des connaissances et des informations
- > Éveiller l'esprit critique

PUBLICS VISÉS

- > Adultes
- > Adolescents
- > Familial
- > Scolaire et périscolaire
- > Tout public
- > Public spécifique

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- > Programmer des projections de films « surprises » à destination du public jeunesse et du public adulte
- > Faire découvrir des œuvres et rendre accessible la création au plus grand nombre
- > Valoriser l'abonnement à l'offre VOD du Réseau, accessible via le site internet (Médiathèque numérique et Yeux doc)

Possibilité de mettre en place un axe thématique en lien avec des événements locaux ou nationaux, de faire des projections qui se répondront sur différentes bibliothèques du Réseau.

DÉVELOPPEMENTS POSSIBLES

- > Animer un débat suite à la projection
- > Inviter un réalisateur et/ou un acteur

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Conquérir un nouveau public
- > Organiser au moins 3 séances par an (dans l'ensemble des bibliothèques)

QUALITATIFS

- > Renouveler l'offre culturelle des bibliothèques
- > Moderniser l'image du Réseau

BUDGET

Prévoir un budget d'investissement, en 2024 :

- Vidéo projecteur, écran portable, enceintes, ordinateur portable

L'achat de ce matériel est envisagé sur le budget investissement du service Lecture Publique, cela permettrait de décliner cette offre dans les bibliothèques non équipées initialement.

BP 2024 Communauté de communes : 3000€ TTC (investissement)

PARTENAIRES

Abonnement à la ressource Arte VOD

- Images en bibliothèques avec participation au Mois du film documentaire en novembre
- Occitanie Livre et Lecture
- Cinéma Alain Resnais

MOYENS HUMAINS

- Envisager une formation des bibliothécaires sur cet axe particulier
- 1 ou 2 bibliothécaires pour la mise en place et l'accueil de l'action

MOYENS LOGISTIQUES

- Vidéo projecteur, écran, enceintes de qualité, obscurité, espace dédié

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Bibliothèques du Réseau

CALENDRIER

A minima 3 projections échelonnées par an (en mars, juin et novembre)

COMMUNICATION

Agenda du Réseau, affiches, réseaux sociaux, portail du Réseau, programmes municipaux, newsletters, média locaux...

COMMENTAIRES

Les projections pourront se décliner de différentes manières et intégrer d'autres formes artistiques > lecture dessinée, ciné-concert...

Participation au prix du public *Les yeux du doc* avec la Bibliothèque publique d'information (BPI)

Points de vigilance > La problématique de l'obscurité dans certains lieux est réelle, à voir comment pallier à cela

INTITULÉ DE L'ACTION > **Les spectacles**

CONTEXTE

La structuration du Réseau doit également passer par de la programmation culturelle intercommunale et des propositions variées et éclectiques.

La programmation de spectacles, gratuits et accessibles à tous, permet aux bibliothécaires de toucher un nouveau public, plus diversifié, et d'inscrire de nouveaux adhérents dans les structures.

Le service de coordination étant au sein du Pôle Culture du Salagou Cœur d'Hérault, comprenant le Théâtre Le Sillon, la programmation de spectacles dans les bibliothèques s'inscrit en complémentarité, en proposant des petites formes en lien avec l'univers du conte et/ou du livre.

OBJECTIF(S)

- > Transmettre et partager la richesse des cultures
- > Faire le lien entre littérature et art
- > Sensibiliser au spectacle vivant
- > Proposer une offre structurée et équitable à tous les habitants du Clermontais, tout en fédérant les bibliothécaires du Réseau sur les actions culturelles
- > Diversifier les publics
- > Créer un réseau élargi de partenaires
- > Diversifier le programme d'animations culturelles du Réseau des bibliothèques
- > Valoriser un fonds de la bibliothèque en lien avec le spectacle

PUBLIC VISÉ

- > Tout public
- > Adolescents
- > Adultes
- > Familial
- > Bébés
- > Public spécifique

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- > Proposer régulièrement, dans les bibliothèques, des spectacles gratuits de petite forme, portés par des compagnies avec des comédiens ou artistes professionnels, de préférence locaux, que ce soit dans le domaine du théâtre, des lectures sonores, du conte, de la musique ou de la danse.
- > Privilégier le public jeunesse

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Augmenter le nombre d'utilisateurs et la fréquentation
- > Accroître les emprunts et l'intérêt pour les collections en lien avec la thématique des spectacles

QUALITATIFS

- > Identifier les bibliothèques comme des portes d'entrée pour les lieux partenaires (théâtre, cinéma, lieux d'apprentissages artistiques)

PARTENAIRES

- > Théâtre Le Sillon
- > Compagnies
- > Acteurs locaux, institutionnels, associatifs, amateurs
- > Partenariats inter bibliothèques

BUDGET

- > Entre 600€ et 1 000€ par spectacle, auxquels peuvent s'ajouter des frais de déplacement, restauration, SACEM, SACD...

BP annuel CCC : 9 600€ TTC

Prévoir la prise en charge du repas pour les intervenants par les municipalités

MOYENS HUMAINS

- > Un agent pour l'installation et l'accueil

MOYENS LOGISTIQUES

- > Un lieu dédié, modulable ou spécifique, avec espace scénique et sièges pour le public ou coussins/tapis pour les enfants
- > Une loge pour les artistes ou un endroit pour qu'ils se changent et installent leurs affaires
- > Prévoir les installations techniques nécessaires (sons, éclairage, espace dédié)
- > Établir une jauge pour les inscriptions
- > Assurer la sécurité du public

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Bibliothèques du Réseau en première intention, en extérieur ou en salle polyvalente (ponctuellement)

CALENDRIER

Organisation échelonnée et régulière sur l'ensemble du Réseau portée par les municipalités et la Communauté de Communes, au minimum 5 spectacles par an sur le Réseau.

COMMUNICATION

Agenda du Réseau, affiches, réseaux sociaux, portail du Réseau

COMMENTAIRES

Points de vigilance > trouver des petites formes de qualité avec un budget accessible, complémentarité avec les propositions du Théâtre Le Sillon sur le territoire.

Continuer le développement de cette offre et pérenniser, voire développer, le budget du service Lecture Publique, afin que chaque bibliothèque puisse bénéficier d'au moins 1 spectacle par an financé par le Réseau et pouvant être complété par des propositions municipales.

INTITULÉ DE L'ACTION > **Jouons en bibliothèque**

CONTEXTE

Le jeu de société gagne de l'importance en médiathèque. Aujourd'hui, les établissements cherchent la conversation avec les usagers, invités à rester sur place pour faire du lien social. Les professionnels sont encouragés à trouver les moyens de répondre à cette nouvelle vocation, en proposant un service complémentaire, la ludothèque/temps jeux.

Les temps jeux se développent de plus en plus dans les bibliothèques du Réseau, actuellement 7 bibliothèques proposent des temps jeux réguliers.

OBJECTIF(S)

- > Faire du lien social
- > Faire découvrir le plaisir du jeu
- > Conquérir de nouveaux publics, faire venir les ados et les jeunes adultes
- > Diversifier l'offre d'animation
- > Ouvrir les portes des bibliothèques
- > Moderniser l'image des bibliothèques du Réseau

PUBLIC VISÉ

- > Tout public
- > Scolaire et périscolaire
- > Familial
- > Adolescents
- > Adultes
- > Tout-petits
- > Public empêché

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- > Partager des moments ludiques, la bibliothèque est aussi un lieu de vie !
- > Accueillir du public, des familles
- > Choisir un jeu (jeux de plateau, jeux d'échecs, défis puzzles, Kapla, festival de jeux...)
- > Expliquer les règles
- > Jouer et échanger

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Déterminer la fréquence des temps jeux en bibliothèque, à minima 1fois/mois
- > Proposer des sessions jeux d'1h30 minimum

QUALITATIFS

- > Mixer les publics
- > 40 personnes (maximum)/session selon le lieu d'accueil

BUDGET

En termes d'exemple, Homo Ludens propose

- > 10 séances d'1h30 sur l'année pour 650 €
- > Pour les soirées jeux, environ 100€ la séance

Prévoir un budget d'acquisition pour l'achat des jeux (voir fiche jeux axe 2)

BP annuel CCC : 2 500€ TTC (pour le financement d'ateliers mensuels dans 2 bibliothèques + soirées jeux)

PARTENAIRES

- Homo Ludens
- La Compagnie des Jeux
- Le manoir du crime
- Le Centre social et culturel l'Échappée
- Les associations locales
- La diagonale du lac

MOYENS HUMAINS

- Un ludothécaire, un bibliothécaire, un animateur pour expliquer les règles et animer
- 2 personnes pour encadrer le groupe, dans l'idéal

MOYENS LOGISTIQUES

- Un espace où l'on puisse faire du bruit, mettre des tables et des chaises / tapis

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Dans les bibliothèques du Réseau ou en extérieur

CALENDRIER

Fréquence à déterminer par la bibliothèque, à minima 1x/mois dans l'idéal

COMMUNICATION

Agenda du Réseau, affiches, réseaux sociaux, portail du Réseau, programmes municipaux, newsletters, média locaux...

COMMENTAIRES ET PISTES D'ÉVOLUTIONS

Les animations autour du jeu peuvent prendre différentes formes :

Escape game, réalité virtuelle, jeux en ligne, jeux vidéo, borne Arcade, soirée jeux adultes, soirée Kaplas... à faire dans toutes les structures.

Fin 2023- 2024 > Prévoir la création et mise en place d'un kit jeux du type « chasse au trésor », déclinable dans chaque bibliothèque, en partenariat avec la Compagnie des jeux.

En 2024 > Concrétiser la mise en place de soirées jeux proposées par le Réseau.

INTITULÉ DE L'ACTION > **Atelier Philo intergénérationnel**

CONTEXTE

Pour l'instant, en expérimentation dans une bibliothèque du territoire (à Octon), l'atelier philo a pour but de favoriser les rencontres entre générations et d'exercer la réflexion et l'écoute sur des sujets universels à plusieurs, à partir de son expérience personnelle.

Près d'1 jeune sénior sur 4 vit seul. L'isolement des séniors est une situation qui peut être difficile à vivre. Cela concerne $\frac{1}{4}$ des 65-79 ans, leur nombre est plus important à Clermont l'Hérault (1 037 en 2018). Avec le vieillissement généralisé de la population française, les progrès médicaux et le maintien à domicile le plus longtemps possible, cette catégorie de population progresse, il est important de leur proposer des actions ciblées.

OBJECTIF(S)

L'atelier philo intergénérationnel permet le développement des facultés d'analyse, de concentration, de réflexion des petits et des grands. L'objectif est également de favoriser les relations entre les anciens et les petits, mises à mal pendant les confinements.

PUBLIC VISÉ

- > Familles
- > Retraités isolés ou non
- > Personnes éloignées de la lecture, mais qui prennent plaisir à réfléchir

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les petits et les grands se réunissent en rond et réfléchissent sur un sujet avec leurs têtes mais aussi avec leurs sens, grâce à la méthode holistique : joindre à la réflexion cérébrale une pratique artistique pour réfléchir aussi avec son corps.

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Fidéliser un groupe d'au moins une dizaine de personnes

Dans la bibliothèque actuelle, une vingtaine de participants à chaque fois, les enfants se chargent de faire venir les copains car ils adorent se sentir à égalité pour réfléchir avec les adultes.

QUALITATIFS

- > Favoriser les liens entre les générations, transmettre et échanger sur des thématiques

INDICATEURS DE SUIVI, BUDGET

Budget > 0€

Atelier mené par les bibliothécaires après formation

PARTENAIRES

- Les enseignants et les associations de parents d'élèves se font un plaisir de relayer l'information

MOYENS HUMAINS

- Une personne formée pour animer l'atelier
- Une personne à l'accueil, en cas de non fermeture de la bibliothèque car impossible de s'interrompre sans gêner la pratique

MOYENS LOGISTIQUES

- Livres en lien avec les thématiques abordées, cartes d'animation

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

- En bibliothèque

CALENDRIER

- 1 fois par mois



AXE 2 : DES COLLECTIONS ATTRACTIVES ET DIVERSIFIÉES

Les collections sont achetées conjointement par les municipalités (à hauteur d'1€ minimum par habitant de la commune) et par la Communauté de communes (à hauteur d'1€ minimum par habitant de la Communauté de communes).

Le service coordination gère le catalogue commun et définit, avec les bibliothécaires, la politique documentaire du Réseau.

Il est important que l'effort budgétaire dédié à l'achat des collections évolue dans les années à venir, non seulement afin de diversifier la

nature des collections et développer un axe numérique, mais aussi pour répondre à une demande croissante et à l'inflation du prix des livres.

Les bibliothécaires sont libres de leurs acquisitions dans le cadre de la politique documentaire commune. La collaboration, la concertation et la mutualisation entre les bibliothèques du Réseau sont reconnues comme essentielles pour répondre au mieux aux besoins de tous les habitant(e)s du territoire.

Les missions des bibliothèques > rappel de la loi Robert du 21 décembre 2021

Conformément à la loi Robert, les bibliothèques du Réseau « ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture ».

Leurs collections sont « pluralistes et diversifiées. Elles représentent, chacune à son niveau ou dans

sa spécialité, la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales. Elles doivent être exemptes de toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales. Elles sont rendues accessibles à tout public, sur place ou à distance. »

Les collections du Clermontais

La collection est généraliste et vise à répondre aux besoins et aux envies des habitant(e)s. La composition des collections tient compte du fait que le public est majoritairement jeune (enfants) et familial. En 2022, les collections comptent plus de **70 587 documents**. À cela s'ajoutent **23 200 documents prêtés** par la Direction de la Lecture Publique Départementale et régulièrement renouvelés.

DES FONDS THÉMATIQUES

Actuellement, cinq bibliothèques ont développé un fonds thématique avec l'aide du service coordination. L'objectif étant de favoriser la complémentarité des fonds entre les bibliothèques et d'offrir une plus grande diversité aux usagers.

- > **Cabrières** > Fonds thématique Vin, vigne et terroir
- > **Paulhan** > Fonds thématique Parentalité
- > **Nébian** > Fonds thématique Activités de pleine nature (APN)
- > **Octon** > Fonds thématique Arts

Un SIGB commun

Dorénavant, les douze bibliothèques du Réseau sont informatisées avec le même SIGB Orphée NX.

Le site internet commun des bibliothèques a été mis en service en janvier 2022 et donne accès à l'ensemble des documents des douze bibliothèques.

Tous les livres sont accessibles en 1 clic à cette adresse > <https://bibliotheques.cc-clermontais.fr/>

LES PLUS POUR LES ABONNÉS

> Les usagers peuvent consulter leur compte, réserver des titres, partager des avis sur leurs lectures, prolonger leurs prêts...

> **Ceyras** > Fonds thématique Écologie environnement

> **Clermont l'Hérault** > Fonds thématique Occitan, en partenariat avec la Direction de la Lecture Publique Départementale

D'autres fonds pourront être développés dans les années à venir afin de poursuivre la diversité de nos collections.

Les règles de prêt et de réservation sont définies dans le souci de faciliter au maximum l'expérience des usagers. **Depuis fin 2022, toutes les bibliothèques du Réseau ont harmonisé leurs conditions de prêts.** Le nombre de documents empruntés par les usagers est désormais **de 10 par personne pour une durée de 1 mois.**

La question de la diversification des supports dans le catalogue commun se pose car les collections sont essentiellement composées de livres.

En 2023, une répartition différente des acquisitions communautaires a été mise en place, le service Lecture Publique a également souscrit à une offre numérique de films pour le Réseau.

> Ils y trouvent également toutes les informations concernant la vie des bibliothèques et médiathèques : jours et horaires d'ouverture, infos pratiques, animations, actualités... et aussi les nouveautés, les coups de cœur des bibliothécaires, des conseils de lecture...

> Si un titre les intéresse dans une autre bibliothèque, les usagers peuvent le réserver. Il sera livré dans leur bibliothèque **sous 8 jours**, grâce à la navette du Réseau, en partenariat avec **La Poste.**

Une circulation des documents

Suite à la mise en ligne du site internet et à la possibilité pour l'utilisateur de réserver des documents, la circulation de ces derniers au sein du Réseau, était nécessaire. Ceci afin de partager les collections et de corriger les inégalités territoriales d'accès aux biens culturels des bibliothèques.

Quand un lecteur réserve un livre dans une autre bibliothèque que celle où il est inscrit, le livre est acheminé dans la bibliothèque demandeuse, puis une fois rendu par le lecteur, retourné dans sa bibliothèque d'origine (chaque document est transporté deux fois). **La navette documentaire** permet la circulation entre la bibliothèque où est stocké le document et celle où l'utilisateur est inscrit et attend sa réservation.

La Communauté de communes a choisi d'externaliser ce service par un partenariat innovant avec La Poste, qui a de plus des vertus écologiques et environnementales. Le facteur passe chaque jour de la semaine dans les bibliothèques, récupère les ouvrages mis de côté par les bibliothécaires, puis les redistribue dans chaque commune, lors

des tournées du lendemain ou du surlendemain. La desserte des douze bibliothèques du territoire a impliqué d'équiper chaque lieu de contenants permettant la circulation des documents (sacoches).

> Un point de vigilance à noter cependant sur la limitation de poids pour les contenants.

Le service des réservations est de mieux en mieux identifié, de plus en plus de livres circulent dans le Réseau et les sacoches sont parfois insuffisantes pour répondre à la demande exponentielle et au futur projet de circulation des jeux.

Il serait donc judicieux d'envisager, pour la suite, des contenants plus volumineux, comme des bacs. Le problème de stockage se poserait alors probablement pour certains lieux...

> Dans l'avenir, la volonté du Réseau est d'accentuer les échanges de sélections longues durées, entre les bibliothèques, afin de renouveler l'offre de chaque lieu.

Un budget intercommunal

En 2022, le budget intercommunal s'élevait à 27 500€ TTC (soit l'équivalent d'1€ par habitant du territoire). Depuis début 2023, une réflexion est engagée sur la manière dont les collections sont mises à disposition des bibliothèques du territoire.

La répartition du budget communautaire n'est pas faite au prorata du nombre d'habitants des communes mais pour répondre aux besoins des bibliothécaires et aux attentes des adhérents, et en fonction des actions menées en partenariat et des fonds à renforcer. Le budget devra être

revu à la hausse considérant l'augmentation du nombre d'habitants de la Communauté de communes.

En 2023, un nouveau fonctionnement a été mis en place avec une répartition plus cadrée des acquisitions pour chaque bibliothèque et une enveloppe spécifique dédiée à l'achat de jeux.

Des outils

UN ABONNEMENT

Un abonnement à la ressource numérique Electre a été souscrit par le service Lecture Publique.

Cet outil collaboratif a plusieurs avantages :

- Il permet une vraie professionnalisation liée aux missions de catalogage et de veille des bibliothécaires avec l'importation de notices, facilitant ainsi l'accès de l'utilisateur à un catalogue toujours actualisé et normalisé
- Il favorise le travail commun sur l'acquisition de livres et une réflexion sur la politique documentaire, travail nécessaire pour professionnaliser le Réseau

UN LOCAL POUR LE RÉSEAU

L'actuel bureau de la coordinatrice, à l'étage,

sans ascenseur, n'était pas propice au traitement des collections achetées pour le Réseau. En mai 2022, **un bureau technique** a été mis en place **à la médiathèque de Paulhan**, pour répondre à ces problématiques.

Au-delà du confort, du gain de temps pour la gestion et la répartition des collections (passage de la navette à Paulhan, ascenseur), cette organisation au sein même d'une médiathèque du Réseau permet à la coordinatrice d'être à jour dans les problématiques que les bibliothécaires rencontrent au quotidien. Cette proximité est nécessaire afin que le service coordination ne soit pas déconnecté des réalités des bibliothécaires du Réseau.

Par ailleurs, la médiathèque de Clermont l'Hérault, actuellement en création, prévoit un espace dédié au Réseau et à la coordinatrice pour le traitement des collections, entre autres.

Des objectifs opérationnels

Diversifier les supports afin de toucher de nouveaux publics et moderniser le Réseau

4 fiches actions ont été choisies pour répondre à cet objectif

- Les collections jeux
- Les films en ligne
- Le Fonds à destination des publics spécifiques
- Le prêt d'objets

INTITULÉ DE L'ACTION > **Les collections jeux**

CONTEXTE

À l'échelle nationale, les bibliothèques sont de plus en plus nombreuses à proposer des jeux à leurs usagers, construisant ainsi des actions culturelles basées sur la convivialité et favorisant la mixité des publics et l'émergence de 3ème lieux.

Sur le Réseau du Clermontais, une bibliothèque a entrepris de mettre en place une petite ludothèque, et d'autres songent à créer des espaces dédiés au jeu. L'objectif étant de conquérir un nouveau public, de favoriser le lien parent-enfant et d'attirer le public Ados.

Il paraît nécessaire que le service de coordination se positionne en renfort sur l'achat de ces collections, qui permettront de dynamiser l'image des bibliothèques et de gagner de nouveaux publics.

En juin 2022, une première dynamique a été impulsée avec l'achat de jouets pour chaque bibliothèque : Kapla (boîte de 1000), légo, puzzle... En 2023, de nouveaux lots de jeux ont été acquis par le service Lecture Publique pour chaque bibliothèque : jeux d'échec, pistes de dés, solitaires, smartgames...

Actuellement, seulement deux bibliothèques proposent le prêt de jeux mais ces collections ne circulent pas encore dans le Réseau, c'est un axe qu'il est important de développer dans les années à venir.

OBJECTIF(S)

- > Moderniser l'image des bibliothèques
- > Amener le « jeu » à la maison
- > Découvrir la richesse des propositions
- > Faire découvrir le plaisir de jouer
- > Conquérir un nouveau public ados et jeunes adultes

PUBLIC VISÉ

- > Tout public
- > Tout-petits
- > Scolaire et périscolaire
- > Familial
- > Ados
- > Adultes / seniors
- > Public empêché

DESRIPTIF DE L'ACTION

- > Mettre en libre accès des jouets sur place (LEGO, Kapla, figurines, puzzles...) et autres (pistes de dés, cartes, échec...)
- > Acheter des jeux dans un magasin spécialisé, avec minimum idéal de deux commandes par an (mars et octobre)
- > Former le personnel pour le catalogage et l'équipement du jeu, afin d'harmoniser les collections
- > Intégrer cette collection dans la politique documentaire
- > Instaurer de la médiation
- > Prêter aux usagers et convenir ensemble des quotas et durée de prêts
- > Faire circuler les jeux par la navette (achat de nouvelles pochettes et/ou bacs)
- > Développer des malles de jeux « animation », hors prêts Ces malles seront à disposition des bibliothèques pour un temps spécifique.

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- Minimum de 50 jeux/structure
- Idéalement, un service ludothèque proposé dans chaque bibliothèque

QUALITATIFS

- Acquisition de jeux récents
- Activation d'une veille pour les prix nationaux, les incontournables...

BUDGET

Budget de lancement > 1 000€ budget municipal

Prévoir 10% du budget acquisition municipal pour l'entretien et l'achat de nouveautés

BP annuel Communauté de communes
> 3 000€ TTC

PARTENAIRES

- Spécialiste du jeu : Homo Ludens / Compagnie des jeux / Histoire de jouets / Manoir du Crime
- Moyens humains
- Un/une référent(e) ludothèque sur le Réseau, capable de former et de conseiller et/ou un ludothécaire « itinérant »

PISTE D'ÉVOLUTION

- Achat de tapis / figurines
- Prêt de jouets
- Développement d'une collection jeux vidéo
- Acquisition de jeux géants en bois

MOYENS LOGISTIQUES

- Mobilier spécifique
- Espace dédié

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Dans les bibliothèques du territoire

CALENDRIER

2024

COMMUNICATION

Agenda du Réseau, affiches, réseaux sociaux, portail du Réseau, programmes municipaux, newsletters, média locaux...

INTITULÉ DE L'ACTION > **Les films en ligne**

CONTEXTE

Jusqu'en 2023, les collections du Réseau des bibliothèques étaient principalement constituées de livres. L'offre numérique étant exclusivement proposée grâce à l'offre de la Direction de la lecture publique départementale (DLPD), malheureusement très difficilement exploitable par le tout public.

Les bibliothécaires souhaitent désormais diversifier leurs supports et leurs offres, en proposant une ouverture sur le numérique, à commencer par une proposition de cinéma en ligne. L'objectif étant d'enrichir le catalogue commun, pour répondre aux besoins des publics et en essayant de toucher des non usagers.

Le support DVD étant fragile, un abonnement à la ressource Médiathèque numérique, accessible depuis le site internet du Réseau, est la solution choisie pour déployer cette nouvelle offre.

OBJECTIF(S)

- > Conquérir de nouveaux publics (Ados et jeunes adultes notamment)
- > Moderniser le Réseau des bibliothèques
- > Diversifier l'offre culturelle du Réseau des bibliothèques
- > Développer une culture cinématographique pour tous, accessible partout, à distance
- > Valoriser le site internet des bibliothèques
- > Lutter contre la fracture numérique

PUBLIC VISÉ

- > Tout public
- > Scolaire / périscolaire

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- > Proposer un abonnement à la médiathèque numérique donnant accès à *Arte Vod* et *Les yeux doc*
 - *La Médiathèque numérique Arte-VOD et UniversCiné proposent des milliers de programmes à la demande : plus de 8000 films (cinéma, séries, documentaires, jeunesse et spectacles)*
 - *Les yeux doc est la plateforme numérique du catalogue national de la Bibliothèque publique d'information. Elle présente une sélection de films documentaires français et internationaux, constamment actualisée et éditorialisée.*

Comment ça marche ? Les usagers choisissent le film qui les intéresse. Ils ont le droit de visionner trois films par mois et par adhérent. Comme tous les systèmes de VOD, après avoir «loué» le film, l'utilisateur a 30 jours pour le regarder, avec possibilité de le regarder plusieurs fois pendant 48h, d'interrompre et de reprendre le visionnage. Il est même possible de visionner le film sur trois supports différents.

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- Appropriation de cette nouvelle offre par le public
- Utilisation du quota de 3 films/mois par abonné

QUALITATIFS

- Satisfaction des usagers

BUDGET

Budget Communauté de communes > 4 000€ en 2024 avec un abonnement à 1 000 visionnages par an

Augmentation du budget et du nombre de visionnages par la suite avec dès 2025-2026, 1 500 visionnages pour 5 500€, selon le succès de l'offre.

BP 2024 Communauté de communes
> 4 000€ TTC

BP dès 2025 Communauté de communes
> 5 500€ TTC

PARTENAIRES

- Arte Vod
- C3RB
- Cinéma Alain Resnais

COMMENTAIRES

Cet abonnement permet également de mettre en place des projections cinéma dans les bibliothèques.

Perspective d'enrichissement en s'abonnant à Ma petite médiathèque, qui propose du contenu numérique à destination du public jeunesse (films, jeux, applications...).

MOYENS HUMAINS

- Bibliothécaires pour la gestion et la valorisation régulière de ce contenu

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Chaque offre est accessible à distance et/ou dans la médiathèque.

Après inscription, l'utilisateur peut visionner une vidéo de son choix, via le site internet du Réseau, dans la limite du quota établi par la médiathèque

CALENDRIER

Lancement de la nouvelle offre à partir du printemps 2023

COMMUNICATION

Affiches, catalogues papier et communication numérique fournies par Arte VOD. Réseaux sociaux, site internet, newsletter...

INTITULÉ DE L'ACTION

> Les Fonds à destination des publics spécifiques

CONTEXTE

Un des objectifs du service Lecture Publique est de permettre l'accès à la lecture à tous les publics.

Les personnes atteintes de dyslexies s'éloignent de la lecture à cause de leurs difficultés, leur proposer des ouvrages adaptés peut aider à les réconcilier avec la lecture. Une offre en bibliothèque pourra également permettre aux orthophonistes de proposer un éventail plus large de livres. Ces professionnels pourront ainsi orienter les patients à la bibliothèque, afin qu'ils trouvent des ouvrages adaptés.

Afin de pouvoir continuer à lire, les malvoyants ont besoin de textes lus et de textes en grands caractères. Actuellement, les bibliothèques du Réseau empruntent des gros caractères à la bibliothèque départementale, qui ne dispose que peu d'offres destinées à un public jeune, alors que la malvoyance n'attend pas la vieillesse pour s'inviter.

Il apparaît également nécessaire de penser aux personnes FLE (français langue étrangère), en apprentissage du français.

OBJECTIF(S)

- > Garantir une collection conséquente d'ouvrages adaptés aux DYS et aux malvoyants dans les bibliothèques du Réseau

PUBLIC VISÉ

Publics empêchés, tous âges confondus

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- > Acquérir des ouvrages adaptés
- > Proposer une campagne d'affichage dans les bibliothèques pour signaler la présence de ces ouvrages
- > Former les bibliothécaires sur ces collections

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Constituer un Fonds suffisant dans le Réseau

QUALITATIFS

- > Établir un lien de confiance avec les publics empêchés, leur permettre un accès à la culture
- > Produire des bibliographies pour chaque collection liée à un support différent

BUDGET

Les ouvrages en gros caractères et les textes lus coûtent cher. Le budget doit être conséquent et renouvelé chaque année.

- > Prévoir une partie du budget d'acquisition municipal et communautaire pour l'achat de ces collections

+ emprunt de livres à la DLDP + de la malle DYS

PARTENAIRE

- Orthophonistes
- Travailleurs sociaux
- Aides à domicile
- Écoles
- animateurs Maison de retraite

MOYENS HUMAINS

- Répartition en fonction des différents supports
- Consultation en Réseau pour maintenir une répartition raisonnée des collections
- Présentation des collections aux différents publics accueillis

MOYENS LOGISTIQUES

- Utilisation d'Électre pour un travail partagé

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

- Dans les bibliothèques
- Bibliographies en ligne sur le portail du Réseau

CALENDRIER

Définir dans l'année une ou deux listes d'acquisition par support (romans DYS, livre audio, livre en gros caractères, FLE)

COMMUNICATION

Mailing vers les orthophonistes de la Communauté de Communes et les travailleurs sociaux / Affichage dans les mairies, chez les médecins, dans les écoles

COMMENTAIRES

Achat d'un lecteur Daisy pour les déficients visuels dans les années à venir ?

INTITULÉ DE L'ACTION > **Le prêt d'objets**

CONTEXTE

En France, les bibliothèques territoriales, comme universitaires, sont de plus en plus nombreuses à proposer des services de prêts d'objets.

Ces services innovants, encore souvent expérimentaux, participent à la définition de la bibliothèque comme un lieu de vie et de création. En légitimant le prêt d'objets qui favorisent l'accès des citoyens à des pratiques et à des savoirs et savoir-faire, la bibliothèque fait évoluer son image et poursuit des enjeux sociétaux, renforçant ainsi sa place au sein d'une communauté.

À l'image de la bibliothèque d'Octon, qui prête depuis peu du matériel nécessaire à l'activité tricot, le Réseau du Clermontois pourrait choisir quelques objets à proposer en prêt à ses usagers et mettre ainsi en place une complémentarité entre les bibliothèques.

OBJECTIF(S)

- > Favoriser les liens sociaux par des pratiques collectives, en utilisant le public averti pour la médiation et la démonstration d'utilisation d'objets
- > Proposer au public un autre accès à la culture, en diversifiant les supports

Par exemple, découverte d'un instrument par un musicien amateur ou professionnel, ateliers de création avec les objets proposés

PUBLIC VISÉ

Tout public

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- > Créer des collections proposant des objets divers
 - > Instruments de musique
 - > Matériel d'écoute et/ou de visionnage : lecteurs cd ou dvd avec câbles
 - > Objets du quotidien, machine à tricoter, lunette astronomique
 - > Outils de jardinage, de cuisine...
- > Considérer le bibliothécaire comme un médiateur des ressources culturelles
- > Mettre en lien les différentes collections pour créer une cohérence intellectuelle
- > Prévoir la médiation, les supports et le mobilier spécifique, la maintenance et les accessoires indispensables au fonctionnement (hors fongibles, piles, etc.)

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Faire venir de nouveaux publics dont les ados et jeunes adultes
- > Créer des espaces de médiation dans les bibliothèques-médiathèques

QUALITATIFS

- > Donner vie aux collections d'objets et les rendre attractives
- > Créer des fiches d'utilisation des objets avec accessoires

BUDGET

Budgets variables suivant les objets choisis, avec ou sans accessoires

Budget municipalités > Lecteurs CD & DVD
> 25/1 + 80/1 si 3 de chaque = 315€

Machine à tricoter > 650 € (neuve)

Instruments (20) > 4 000€

Lunette astronomique > 100€ à 200€

PARTENAIRES

- > Public
- > Enseignants
- > Associations locales

MOYENS HUMAINS

- > Agents formés à la médiation, ainsi qu'à la maintenance et au nettoyage spécifique
- > Intervenants

MOYENS LOGISTIQUES

- > Mobilier spécifique
- > Espace spécifique pour le prêt et le retour
- > Espace de stockage pour la maintenance
- > Programmation et planning des actions de médiation
- > Charte de prêt ou lecture d'un document sur la responsabilité à destination des emprunteurs

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Au sein des bibliothèques-médiathèques

CALENDRIER

À partir de 2024

COMMUNICATION

Portail, mailing, bulletins municipaux et communautaires

COMMENTAIRES

Collections non-traditionnelles nécessitant des formations

La bibliothèque de Clermont l'Hérault étant dans les mêmes locaux (actuels et à venir) que l'école de musique, le prêt d'instruments et de partitions de musique pourrait s'avérer judicieux

2. Formaliser les acquisitions à l'échelle du Réseau, par la rédaction d'une charte de politique documentaire

Une fiche action a été choisie pour répondre à cet objectif

INTITULÉ DE L'ACTION > **La charte documentaire**

CONTEXTE

Le travail sur les acquisitions des 12 bibliothèques n'est actuellement pas assez concerté. Il semble essentiel à ce stade de développement du Réseau de définir une politique documentaire commune, qui permettra de mutualiser les efforts et les compétences, de répondre aux attentes et aux goûts du public, tout en gardant un objectif de diversité et d'incitation à la découverte culturelle.

OBJECTIF(S)

- > Formaliser les acquisitions dans le Réseau
- > Mutualiser les compétences
- > Rendre lisible le catalogue commun
- > Professionnaliser les bibliothécaires

PUBLIC VISÉ

Bibliothécaires

Élus

Usagers

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- > Rédiger un document cadre sur la politique documentaire des collections municipales et intercommunales définissant les collections à acquérir et leur répartition sur le territoire. Ce document, qui sera validé en Conseil communautaire, est en cours de rédaction par les bibliothécaires du Réseau et fera l'objet d'un groupe de travail dédié, par la suite.
- > Cette charte énoncera les principes généraux de la gestion des collections dans le Réseau des bibliothèques du Clermontais. Elle sera complétée par différentes « fiches domaine » qui comporteront des éléments spécifiques à chaque domaine documentaire (données, objectifs, dérogations éventuelles aux règles générales...).

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Rédaction d'une charte documentaire qui sera validée en Conseil communautaire au plus tard en 2025

QUALITATIFS

- > Charte à disposition des usagers dans les 12 bibliothèques

BUDGET

0€

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Bibliothèques

MOYENS HUMAINS

► Travail concerté entre toutes les bibliothécaires du Réseau > Prise de relais ensuite, par le groupe de travail « Politique documentaire »

CALENDRIER

Réflexion amorcée en 2022, premier travail de rédaction en 2023, vote en Conseil communautaire courant 2024 (dans l'idéal)

MOYENS LOGISTIQUES

Électre, fiches domaines

COMMUNICATION

Charte accessible dans les établissements



AXE 3 : DES MÉDIATHÈQUES INCLUSIVES ET OUVERTES À TOUS LES PUBLICS

Rappel de la loi Robert du 21 décembre 2021

Les bibliothèques « conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels »

Préambule

Les bibliothèques sont le premier lieu d'accès à la culture et parfois les seuls équipements culturels de proximité sur un territoire. Elles sont un des lieux les plus démocratiques et inclusifs.

Le Manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques indique clairement que « Les services [que la bibliothèque] assure sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale ».

Cependant, il est constaté qu'une grande partie de la population ne connaît pas les services que pourraient leur rendre les bibliothèques et n'est pas touchée par leurs circuits de communication. Les personnes les plus éloignées de la culture, celles qui se considèrent elles-mêmes comme non légitimes, parce que non « lectrices », sont aussi celles qui pourraient bénéficier le plus de services gratuits et de médiations adaptées dans les domaines cités précédemment, afin d'augmenter leurs compétences et leur pouvoir d'agir.

Le mouvement d'« aller vers » des bibliothèques consiste à se déplacer (« hors les murs »), mais surtout à travailler avec les structures les plus proches des groupes sociaux, dont elles-mêmes connaissent mal les besoins spécifiques.

Par ailleurs, il est important de prendre en compte que la fracture numérique fragilise une partie de la population et que c'est un enjeu pour les bibliothèques de s'emparer de ce sujet.

Enfin, il est important de souligner que le Réseau des bibliothèques fait partie du Pôle culture de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault avec deux autres services - Le Théâtre Le Sillon et le service Patrimoine. Tout au long de l'année, des projets transversaux sont menés par les équipes afin de croiser les différents publics, de conquérir de nouveaux usagers et de faciliter l'inclusion de tous. Cette configuration est un réel atout pour la diffusion et l'appropriation de la culture pour tous sur le territoire.

La vie des usagers et des « non usagers » du Réseau

LA PETITE ENFANCE

Sur la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault, environ 280 naissances sont comptabilisées chaque année. Néanmoins, l'offre culturelle pour le public de la Petite Enfance est pauvre, alors que c'est une période décisive pour le rapport à l'écrit et à la lecture.

Depuis 2018, le Réseau des bibliothèques a initié un partenariat avec le service jeunesse de la Communauté de communes afin de développer la notion de livre en tant qu'objet d'éveil, et de valoriser des actions déjà mises en place par certaines bibliothèques du territoire

LES ÉCOLES

La relation bibliothèque/école est un partenariat de longue date.

Deux formats de partenariat avec les bibliothèques se distinguent : l'accueil de classes dans leurs locaux et l'intervention du bibliothécaire au sein même de l'école.

Actuellement, toutes les bibliothèques, qui ont une ou des écoles sur leur commune, ont initié un partenariat, à minima du prêt de livres.

Le Réseau des bibliothèques travaille avec l'ensemble des écoles du territoire, privées et publiques, ce qui représente 16 maternelles, 17 élémentaires, 3 collèges et 2 lycées.

Des animations régulières sont proposées par les bibliothécaires du Réseau > lectures, rencontres auteurs et ateliers.

Par ailleurs, depuis 2021, le Réseau a initié un prix littéraire du Clermontois : Y'a qu'à lire, dont l'objectif est de promouvoir la lecture plaisir...

Cette collaboration est essentielle. Néanmoins, il est important de cadrer ces accueils afin de proposer une offre de qualité et permettre une ouverture satisfaisante au tout public.

LES PERSPECTIVES

- > Formaliser les accueils des scolaires et prévenir d'éventuelles difficultés, en proposant une convention commune aux écoles (en cours de rédaction par le Réseau)
- > Approfondir les actions en direction des 3 collèges et des 2 lycées
- > Développer les actions envers ces publics, le public adolescent en médiathèque est un enjeu réel

Actuellement, le Réseau propose des rencontres et des prêts de livres mais le partenariat pourrait être développé davantage.

LES SÉNIORS

Près d'un jeune senior sur quatre vit seul. L'isolement des seniors est une situation qui peut être difficile à vivre. Cela concerne ¼ des 65-79 ans, leur nombre est plus important à Clermont l'Hérault (1 037 en 2018). Avec le vieillissement généralisé de la population française, les progrès médicaux et le maintien à domicile le plus longtemps possible, cette catégorie de population progresse. Il est donc important de leur proposer des actions ciblées.

Le territoire comprend 5 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et 1 hôpital, situés à Fontès, Clermont l'Hérault, Paulhan et Aspiran.

Le public sénior est un public bien représenté dans le Réseau des bibliothèques, il tend par ailleurs à se développer dans les années à venir.

Les collections évoluent pour satisfaire au mieux ce public (ouvrages en gros caractères, livres audio...). Cependant, il y a un réel enjeu de réduction de l'illectronisme. Il faut penser la médiation des bibliothécaires pour accompagner davantage à l'usage d'internet, aux ressources numériques, au site du Réseau...

Actuellement, quelques bibliothèques du territoire proposent du portage à domicile (régulier ou occasionnel). Cette action est réservée au public qui ne peut pas se déplacer dans la bibliothèque, que cet « empêchement » soit ponctuel (accident, opération...) ou permanent (handicap...). Des sélections de livres sont alors déposées à domicile, une démarche très appréciée par le public qui sera amenée à se développer dans les années à venir.

Des partenariats avec les EHPAD ont été initiés par les bibliothèques qui comportent un établissement sur leur commune. Les bibliothécaires se déplacent dans la structure pour prêter des livres, proposer une offre de lecture à ce public et animer des temps de lecture sur des thématiques. Un accompagnement est également envisagé pour un projet de création de petite bibliothèque dans un EHPAD.

LES PERSPECTIVES

- Coorganiser des actions entre deux bibliothèques du Réseau, en direction de leurs EHPAD
- Développer des ateliers en direction des séniors
- Accompagner l'animateur dans l'éveil au livre et à la lecture

LES ACTIONS HORS LES MURS ET LES PARTENARIATS

- Les Bibliothèques éphémères : Lire au Lac, Lire au Jardin, à la salle d'escalade de Nébian, dans les jardins partagés... avec des offres de livres sur une période donnée dans des lieux non conventionnels.
- Les Parcours croisés, des rendez-vous culturels pour tous

Initiés en 2022 par le Pôle culture de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault - Théâtre Le Sillon, Service Patrimoine et Réseau des bibliothèques - les Parcours croisés s'adressent aux habitant.es du territoire accompagné.es par une structure sociale, médico-sociale ou d'éducation populaire. Il s'agit de parcours de découvertes culturelles faisant dialoguer spectacle vivant, patrimoines et univers du livre.

- Les actions mises en place en collaboration avec des associations locales

DES MÉDIATHÈQUES TIERS LIEUX

Si leurs espaces sont suffisants et leur amplitude horaire assez large, les bibliothèques peuvent devenir le lieu de rencontre et d'échange de la population, et favoriser une synergie locale. En ce sens, elles sont un élément important de l'aménagement du territoire, au point qu'elles sont de plus en plus fréquemment le cœur de lieux multi-services : maison France service, tiers lieu... En tant que « premier réseau culturel français » avec ses 16 500 bibliothèques publiques, elles peuvent être le relais de plusieurs politiques publiques nécessitant une proximité avec la population.

- Des outils et du confort > climatisation, ordinateurs, photocopies, scanner....
- Des accompagnements > aide au devoir, formation FLE, généalogie...

- Des médiathèques participatives et citoyennes > biblio remix, design thinking, développer l'organisation de débats citoyens, conférence sur diverses thématiques...
- Un lieu identifié > visibilité du lieu et de ses offres (gratuité...)

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Proposer des actions en direction des non usagers du Réseau
2. Favoriser une appropriation des bibliothèques pour tous

4 fiches actions ont été choisies pour illustrer l'Axe 3

- L'accueil dès le plus jeune âge
- Le prix Y'a qu'à lire!
- Les lectures en Ehpad
- Biblio Remix

INTITULÉ DE L'ACTION > **L'accueil dès le plus jeune âge**

CONTEXTE

Différents axes ont été travaillés entre le Réseau des bibliothèques et le service Petite Enfance de la Communauté de communes :

- > La formation pour les assistantes maternelles et les bibliothécaires
- > Les bienfaits des temps de lecture collective
- > La sensibilisation aux collections existantes
- > La nécessité de temps de lecture individuelle

Ces interventions permettent de présenter les enjeux des temps de lecture, de présenter les arguments d'ACCES, en particulier l'importance de la lecture individuelle dans la construction du tout-petit, de la musique, de la langue...

Aujourd'hui, les bibliothèques du territoire travaillent ensemble à ce développement.

OBJECTIF(S)

- > Ouvrir les portes des bibliothèques à de nouveaux publics
- > Faire découvrir la richesse de la littérature jeunesse
- > Faire entrer le livre à la maison dès le plus jeune âge
- > Renforcer les liens entre professionnels
- > Promouvoir le livre « objet »
- > Développer le langage des tout-petits, au sens large

PUBLIC VISÉ

- > Très jeune public 0-3 ans
- > Structures collectives (crèche, micro-crèche, MAM...)
- > Assistantes maternelles
- > PMI
- > Écoles maternelles (petite section)
- > Centres de loisirs
- > Parents, grands-parents...

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- > Créer un livret regroupant des idées de livres, d'applications, de films et podcast pour les tout-petits mais aussi autour de la parentalité
- > Proposer des temps d'animation réguliers dans 6 bibliothèques du territoire
- > Initier des temps d'animation réguliers dans les crèches intercommunales
- > Organiser des temps d'échanges et de formation avec les bibliothécaires mais aussi les professionnelles de la Petite enfance de la collectivité

RÉSULTATS ATTENDUS

Pour les temps d'animations

QUANTITATIFS

- > Limite de 10 à 12 enfants / 1 fois par mois par bibliothèque
- > Nouvelles inscriptions au Réseau

QUALITATIF

- > Prêt des collections aux familles ou aux structures d'accueil
- > Mixité des publics
- > Meilleures connaissances de notre fonds

BUDGET

Déjà inclus dans d'autres actions

PARTENAIRES

- > Crèche intercommunale
- > RPE
- > Direction de la Lecture publique Départementale
- > Première page

MOYENS HUMAINS

- > Les bibliothécaires
- > Les professionnelles de la Petite Enfance (auxiliaire, EJE...)

MOYENS LOGISTIQUES

- > Tapis, coussins, livres

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Bibliothèques du territoire > Cabrières, Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Paulhan, Nébian et Péret

CALENDRIER

Une fois par mois tout au long de l'année

COMMUNICATION

Agenda du Réseau, mailing RPE, affiche dans les lieux d'accueil, courrier municipal...

PISTES D'ÉVOLUTIONS - COMMENTAIRES

En 2023, création de bibliographies « coups de cœur des professionnels », disponibles dans les structures d'accueil, les bibliothèques, LAEP

Création d'un Comité petite-enfance regroupant des professionnels du livre et de la Petite Enfance + prêt des outils Petite Enfance aux structures du territoire

Prix des bébés ou livre de naissance

Initier le prêt de butaï et de matériel Petite Enfance

INTITULÉ DE L'ACTION > **Le prix Y'a qu'à lire !**

CONTEXTE

Y'a qu'à lire ! est un prix lecture à destination des scolaires du Clermontais. La première édition a été lancée en 2021 par les bibliothécaires du Réseau. Le rallye lecture s'adresse pour l'instant à des élèves de CE1-CE2 ou CM1-CM2, en alternance. La découverte des livres et les animations proposées autour de ce prix lecture sont conjointement organisées par l'équipe de la bibliothèque et l'enseignant concerné.

OBJECTIF(S)

- > Tisser du lien entre les enseignants et les bibliothécaires
- > Valoriser la chaîne du livre en récompensant un ouvrage de littérature jeunesse, parmi une sélection destinée à des enfants de cours moyen ou élémentaire (en alternance).
- > Développer la notion de lecture-plaisir auprès des enfants
- > Développer l'esprit critique des enfants, les responsabiliser sur la notion de vote
- > Faire découvrir la bibliothèque et ses offres

PUBLIC VISÉ

Scolaires > niveaux CP, CE ou CM

Descriptif de l'action En 2021 et 2022, les élèves ont eu la charge de récompenser un livre jeunesse parmi 5 genres littéraires différents : un roman, une bande-dessinée, un ouvrage documentaire, un livre de poésie ou de théâtre, et un album. Les titres sont choisis par les bibliothèques du territoire, à partir d'une sélection reflétant la diversité de la création littéraire et artistique, avec un échantillon varié d'auteurs-illustrateurs, d'éditeurs et de collections.

Les bibliothécaires ont présenté tout au long de l'année les livres, par le biais d'animations co-construites entre les différentes bibliothécaires du Réseau.

Depuis 2023, une rencontre avec un des auteurs de la sélection est proposée, en lien avec *Partir en livre*, afin de valoriser la participation des élèves et des enseignants, et donner plus d'envergure à ce prix.

Piste d'évolution

- > pour la prochaine édition 2023/2024, les critères de sélection ont évolué. L'idée initiale de vote entre des ouvrages de genres différents n'étant pas totalement satisfaisante pour les élèves et les bibliothécaires. Désormais, une maison d'édition sera mise à l'honneur chaque année, 4 titres d'un même genre seront choisis (à priori l'album).

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIF

- > Participation d'une classe par commune disposant d'une bibliothèque

QUALITATIF

- > Animation pour la découverte des ouvrages
- > Initiation à la notion de juré avec l'organisation du vote dans les mêmes conditions que celles d'élections
- > Rencontre avec un auteur

BUDGET

BP Communauté de communes

- > 500€ environ pour l'achat de livres (déjà inclus dans budget d'acquisition)

- > 4 000€ pour la semaine d'intervention comprenant des temps tout public (déjà inclus dans la fiche valorisation de la littérature)

PARTENAIRES

Éducation Nationale

Éditeurs

Auteurs

MOYENS HUMAINS

- > Bibliothécaires et enseignants

MOYENS LOGISTIQUES

- > Petit matériel pour animations, bulletins de vote, enveloppes, urnes, isoloir...

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Dans les écoles et les bibliothèques du Réseau

CALENDRIER

Mai/juin année en cours et septembre n+1 :

- > Présentation du prix et des titres sélectionnés aux enseignants

Octobre - Février

- > Lecture et découverte des ouvrages
- > Animations spécifiques dans les bibliothèques

Mars

- > Vote des enfants dans les mairies

Été

- > Rencontre avec un ou deux auteurs de la sélection dans le cadre de *Partir en livre*

COMMUNICATION

Flyers *Y'a qu'à lire*

Prévoir un bandeau pour le titre lauréat

Réseaux sociaux

Site internet

PISTE D'ÉVOLUTION

Une dotation pour l'auteur lauréat ou un livre offert à chaque élève participant

INTITULÉ DE L'ACTION > **Les lectures en EHPAD**

CONTEXTE

La nécessité de se rapprocher des publics qui ne peuvent pas se déplacer à la bibliothèque et maintenir le lien avec la lecture pour les résidents d'EHPAD, suite à la Semaine bleue

OBJECTIF(S)

- > Sensibiliser les résidents à la lecture
- > Favoriser l'inclusion sociale
- > Inscrire ce rendez-vous dans la régularité et la durée

PUBLIC VISÉ

Les résidents de l'EHPAD

Descriptif de l'action > Programmer un temps régulier de lecture en EHPAD réparti sur l'année, à raison de 2 rendez-vous par mois un après-midi.

- > Choisir des thématiques en collaboration avec l'équipe animation de l'EHPAD
- > Proposer un temps autour de la musique ou de la chanson, en introduction et/ou en clôture des séances

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Entre 10 et 15 participants /séance

QUALITATIFS

- > Veiller à susciter les échanges entre participants, commentaires, témoignages, souvenirs...
- > Maintenir leur attention au maximum

BUDGET

Pas de budget supplémentaire pour cette action

PARTENAIRES

Bibliothèque municipale

EHPAD

MOYENS HUMAINS

- > Personnel animation de l'EHPAD
- > Bibliothécaire hors les murs

MOYENS LOGISTIQUES

- > Chariot à roulettes pour le transport des livres
- > Lecteur CD + enceinte
- > Autres outils de racontage (butai, kamishibai, livre objet)

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

En EHPAD, en extérieur ou en intérieur, selon la météo

CALENDRIER

- > 2 après-midis par mois, de janvier à juin et de septembre à décembre
- > 20 rdv dans l'année

COMMUNICATION

En interne, entre les partenaires, pour préparer les actions

Photos

COMMENTAIRES

À l'échelle du Réseau, deux bibliothèques et deux EHPAD travaillent sur un projet commun de lectures sur le thème du printemps.

Varié les propositions avec des ateliers (mise en voix, jeux...)

INTITULÉ DE L'ACTION > **Biblio Remix**

CONTEXTE

Dans le cadre du projet de la future médiathèque de Clermont l'Hérault, le public a été invité à donner son avis, en faisant des propositions d'équipement et d'aménagement du futur établissement.

Biblio Remix est un dispositif d'expérimentation, d'invention et de création participatives, autour des services en bibliothèque. L'idée est de réunir des participants aux compétences diverses (bibliothécaires, lecteurs, bidouilleurs, designers, architectes, usagers ou non des bibliothèques...), et de leur proposer d'esquisser leur vision de la bibliothèque idéale, à travers des questions, des problèmes concrets et des projets à réaliser.

OBJECTIF(S)

- > Réfléchir en commun avec les habitants d'un territoire, les professionnels des bibliothèques, et d'autres personnes aux compétences diverses, aux nouveaux services et nouvelles formes que pourraient prendre la bibliothèque de demain
- > Récolter les idées et les propositions des usagers de la bibliothèque
- > Proposer un atelier participatif pour impliquer les usagers
- > Connaître leurs souhaits et leurs attentes

PUBLIC VISÉ

Tous les publics confondus

Adulte et jeunesse pour favoriser la mixité

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- > Remixer la bibliothèque en Brainstormant, grâce à des outils participatifs
- > Lister les éléments essentiels que l'on peut trouver dans une bibliothèque, sur des post-it
- > Mettre à disposition des participants des outils de création et construction (Lego, Kapla, dessins, collages photo, maquettes...) pour mettre en forme les propositions faites lors de la première étape

RÉSULTATS ATTENDUS

QUANTITATIFS

- > Plus il y a de participants et de points de vue différents, plus le projet s'enrichit

QUALITATIFS

- > Repérer les idées originales, certaines pourront être retenues pour le projet final

BUDGET

Pas de budget supplémentaire pour cette action

PARTENAIRES

- > Le centre socioculturel « l'Échappée »
- > Le Réseau des bibliothèques du Clermontais pour le prêt de matériel d'animation
- > Les associations
- > Les habitants d'un territoire
- > Les différents professionnels (architectes, designers...)
- > Les artistes...

MOYENS HUMAINS

- Les participants du centre socioculturel
- le personnel d'animation de l'échappée
- Deux bibliothécaires pour animer les ateliers

MOYENS LOGISTIQUES

- Prêt de jeux (Lego, Kapla)
- Matériel à dessin et collage

LIEU DE RÉALISATION DE L'ACTION

Bibliothèque municipale Max Rouquette de Clermont l'Hérault

CALENDRIER

Deux après-midis pendant les vacances d'hiver et de printemps

COMMENTAIRES

Restitution en fin de séance avec présentation individuelle de chaque projet.

Biblio Remix à développer dans d'autres bibliothèques du Réseau pour inclure le public dans la vie des bibliothèques.

LA VIE DES BIBLIOTHÉCAIRES DU RÉSEAU

Il apparaît important de souligner, dans cet axe inclusion, la collaboration de l'équipe des bibliothécaires qui fait vivre le Réseau, en soulignant les points forts et les points de faiblesse à améliorer dans les années à venir, grâce à notre Schéma de Développement de la Lecture Publique.

Comment faisons-nous réseau dans nos pratiques professionnelles ?

LES POINTS FORTS

- Les réunions mensuelles d'équipe
- Les outils de partage (padlet, Electre)
- Les formations en commun
- Les échanges entre pairs
- La convention d'adhésion au Réseau
- Le dynamisme des bibliothécaires > Réseau jeune avec une volonté forte d'échanges et de partage
- La polyvalence dans les profils des bibliothécaires (dans les compétences, la moyenne d'âges...)

Comment mieux faire réseau ?

LES POINTS À AMÉLIORER

- La collaboration bénévoles/ salariés
- La formalisation de documents communs (fiches actions, chartes, conventions...)
- Le travail collaboratif avec « prêt de bibliothécaire » sur des animations ou temps d'échange
- L'évolution des fiches de poste de chacun avec une mention du Réseau ?
- La formation entre pairs et les échanges professionnels avec d'autres bibliothécaires dans l'Hérault (inter-réseaux notamment...)
- L'évolution de la convention d'adhésion, en rajoutant des critères plus actuels et en intégrant les critères de fonctionnement du Réseau (10 documents, etc.), l'élargissement des horaires d'ouverture, la bienveillance entre professionnel(les)...
- La valorisation et le soutien aux actions des autres bibliothèques
- L'organisation de temps plus informels de « journées du Réseau » (2 fois par an)
- Le développement de groupes de travail par thématique
- La création d'une newsletter commune via le portail
- La mise en place d'une signalétique commune extérieure devant chaque établissement (plaque Réseau)
- Le développement du service coordination
- Le développement de la créativité et du dynamisme de chacun

Les Objectifs opérationnels

- Valoriser le travail en équipe, la complémentarité et la solidarité entre les bibliothécaires du Réseau
- Valoriser le métier de bibliothécaire et poursuivre la professionnalisation de chacun

LE PHASAGE DES ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES INDISPENSABLES AU RÉSEAU

2024

- > L'embauche d'une assistante à la coordination du Réseau à plein temps (janvier 2024)
- > La validation par le Conseil communautaire du Schéma de Développement de la Lecture Publique
- > Le développement des collections > budget revu à la hausse suite à l'augmentation du nombre d'habitants de la Communauté de communes et à l'intégration de Clermont l'Hérault et de Canet
- > Le développement de l'offre de jeu (animations et collections)
- > Le développement du service vidéo à la demande avec un quota de visionnages plus important
- > La validation de la charte de politique documentaire par le Conseil Communautaire

2024



2026

- > Le renfort de la navette pour favoriser la circulation des différents supports : jeux, outils d'animation...
- > La mise en place du prêt de jeux sur l'ensemble du Réseau
- > L'achat d'un matériel mutualisable pour l'organisation de projections cinéma
- > La mise à jour de la convention d'adhésion au Réseau
- > La création d'un modèle de fiche de poste en commun sur le métier de bibliothécaire dans le Réseau (faire apparaître l'engagement dans le Réseau)
- > Le développement de la formation de pair à pair > mise en place de stages d'immersion pour les nouvelles arrivées
- > La rédaction d'une charte du bénévole
- > La mise en place d'une newsletter du Réseau

2026



2030

- > Le développement des ressources numériques > abonnement à *Ma petite médiathèque*
- > Le développement des outils d'animation pour le Réseau
- > La poursuite de la professionnalisation du métier en accentuant les formations

LE BUDGET DU SERVICE LECTURE PUBLIQUE

En 2024, le budget entièrement consacré au Réseau s'élève à **81 670 euros** TTC.

NE SONT PAS INCLUS :

- La masse salariale du service
- Les dépenses informatiques (maintenance SIGB) > 5 000 € TTC
- Les dépenses de communication (programmes, affiches, tote bag...) : 13 980 € TTC

2 Contrats Territoire Lecture ont été mis en place depuis la création du Réseau en 2017 et en 2021 ; 2023 était la dernière année d'éligibilité à ce dispositif.

Le Réseau des bibliothèques du Clermontais, BP 2024

OPÉRATIONS COURANTES

PROJETS	DÉTAILS	BUDGET PRÉVISIONNEL TTC	
		DÉPENSES	RECETTES
Animations	Animations (ateliers, spectacles, rencontres auteurs dans l'ensemble des bibliothèques du Réseau)	25 650€	1 500€ CNL
Navettes	Conventionnement avec La Poste pour un passage une fois par semaine dans chaque structure	12 500€	
Ressources numériques	Abonnement à Arte Vod et Electre	8 220€	
Petit matériel	Achat film plastique (couverture des livres) + achat caisses pour transport collections	2 300€	
Formation	1 formation payante par an pour les bibliothécaires du Réseau	1 000 €	
TOTAL TTC		49 670 €	1 500€

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

PROJETS	DÉTAILS	BUDGET PRÉVISIONNEL TTC	
		DÉPENSES	RECETTES
Équipement projection	Achat équipement mobile pour projections	3 000€	
Collections (livres, jeux...)	Achat de livres et de jeux pour l'ensemble du Réseau	29 000€	
TOTAL TTC		32 000€	

LES PERSPECTIVES

Pour continuer de mener un travail constructif, le service de coordination des bibliothèques se doit de développer ses différentes missions dans les années à venir, d'en étoffer certaines et d'en assurer de nouvelles :

- **Accompagner** les bibliothèques dans leur programmation et la vie de leur structure
- **Animer** le Réseau en développant les actions de médiations
- **Valoriser** le Réseau en développant le travail autour des collections (commissions thématiques)
- **Former** à l'utilisation de nouveaux outils (portail, ressources numériques, newsletter...)
- **Développer** les fonctions opérationnelles et logistiques (traitement des collections intercommunales, circulation des jeux et des outils d'animations...)

CECI AFIN DE :

- **Susciter une dynamique** de développement de la lecture sur le territoire, grâce au maillage des bibliothèques
- Proposer **plus de services** à la population
- Positionner les bibliothèques comme un **outil** privilégié de **l'épanouissement personnel**, de **l'intégration sociale** et de la **construction citoyenne**
- **Redynamiser** l'image des bibliothèques
- **Fidéliser** les lecteurs et provoquer la venue de nouveaux publics
- Développer une **transversalité** entre professions et différents services mobilisés autour de pratiques culturelles ou pas

POUR ALLER PLUS LOIN

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

- Gratuité dans les bibliothèques : (ABF...)
<https://www.abf.asso.fr/4/212/930/ABF/la-bibliotheque-gratuite-on-a-tout-a-y-gagner/>
- Loi sur les bibliothèques
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514>
- Projet éducatif global
<https://www.cc-clermontais.fr/un-territoire-de-service/jeunesse/projet-educatif-global/>
- Atlas des bibliothèques territoriales
<https://shs.hal.science/halshs-04444109>

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Espace Marcel Vidal - 20, avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont l'Hérault
04 67 88 95 50

 [CommunauteCommunesClermontais](https://www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais) - www.bibliotheques.cc-clermontais.fr